PLUi DU BERNAVILLOIS

Agenville
Autheux
Béalcourt
Beaumetz
Bernâtre
Bernaville
Berneuil
Boisbergues
Bonneville
Candas
Conteville
Domesmont
Domléger-Longvillers
Epécamps
Fienvillers
Frohen-sur-Authie
Gorges
Heuzecourt
Hiermont
Maizicourt
Le Meillard
Mézerolles
Montigny-les-Jongleurs
Fieffes-Montrelet
Prouville
Saint-Acheul

RAPPORT DE PRÉSENTATION

4 L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

4.2 Les milieux naturels et la biodiversité

Communauté de Communes du Bernavillois

SOMMAIRE

4.2 LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE 3
4.2.1 Le sol et le sous-sol 3
4.2.2 Climat 6
4.2.3 Hydrologie et ruissellement 8
4.2.3.1 Caractérisation des bassins versants 8
4.2.3.2 Synthèse du fonctionnement hydraulique 16
4.2.3.3 Synthèse du fonctionnement hydraulique 18
4.2.4 Les continuités naturelles 19
4.2.4.1 La trame verte et bleue vue à l'échelle régionale 20
4.2.5 Les espaces naturels présentant un intérêt écologique important (ZNIEFF, Natura 2000, etc.) 33
4.2.5.1 Les espaces sensibles – Protection contractuelle 33
4.2.5.2 Zonages d'intérêt biologique au titre de la protection 48
4.2.6 La faune et la flore 53
4.2.6.1 La flore et les habitats 53
4.2.6.2 La faune 56

4.2 LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE

4.2.1 Le sol et le sous-sol

Situé dans la partie nord du bassin parisien, le Bernavillois appartient à la partie nord du Grand Amiénois qui correspond à la région naturelle de l'Amiénois élargie aux franges des régions naturelles du Vimeu (au sud-ouest) et du Ponthieu (au nord-ouest). Il présente une géologie assez homogène, essentiellement constituée de craie, généralement recouverte d'argile à silex ou de limon. Cette craie est notamment exploitée pour l'amendement des terres agricoles.

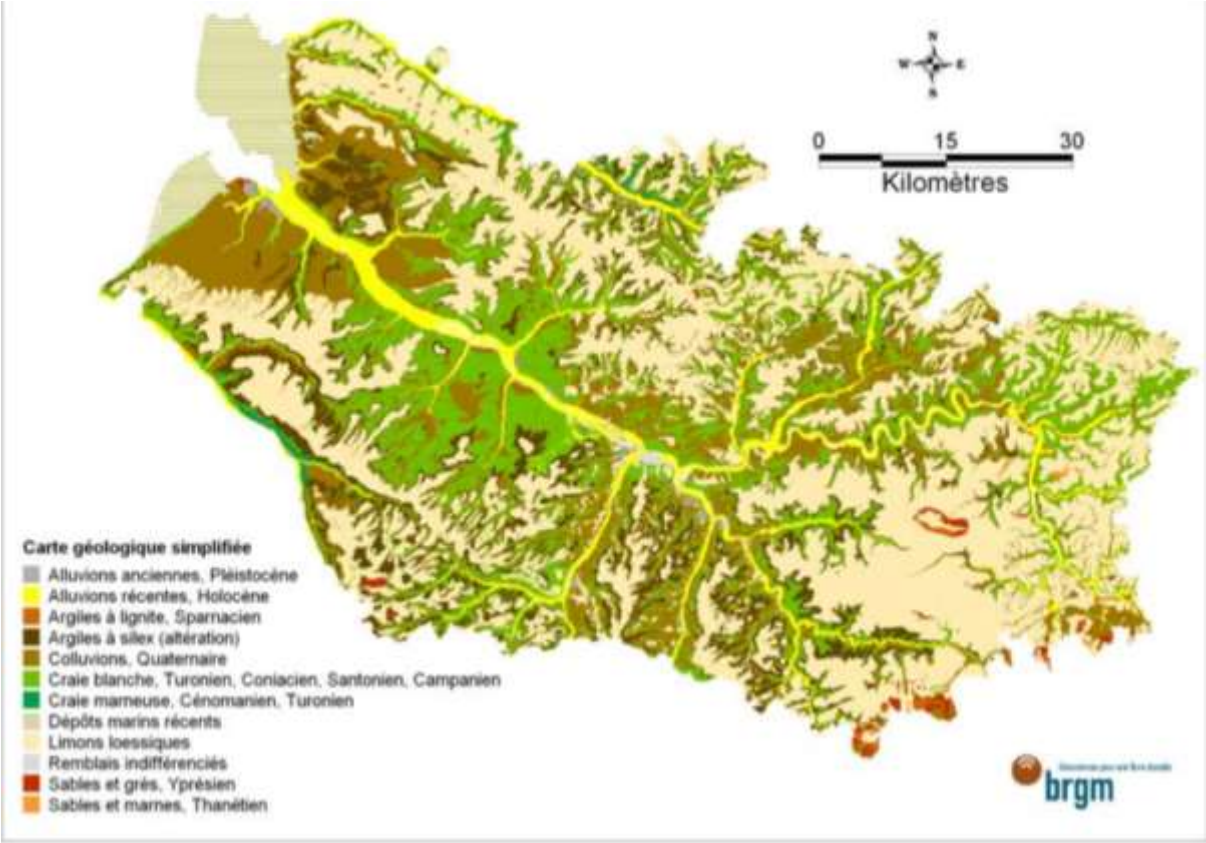

Le sous-sol du Bernavillois est composé de 4 couches géologiques anciennes appartenant au Crétacé supérieur, d'une couche paléocène recouvertes par 3 types de formations superficielles récentes (limons, colluvions et alluvions).

Le plateau du Bernavillois est entaillé vers le nord et vers le sud par deux grandes vallées : la vallée de l'Authie (la plus importante) d'orientation nord-ouest-sud-est, et la Vallée de la Nièvre, d'orientation est-ouest. Ces deux vallées reçoivent de part et d'autres de leurs cours des vallées plus petites pour la plupart asséchées aujourd'hui qui par le jeu de l'érosion fluviatile a mis au jour les différentes strates géologiques. Ces vallées structurées sur le même modèle se situent en périphérie de la communauté de communes du Bernavillois.

L'histoire de la géologie du Bernavillois peut s'exprimer de cette manière. En partant du plateau vers les vallées.

La partie la plus élevée du plateau du Bernavillois est couverte par des limons de plateau (LP), un système complexe composé de formations superposées et imbriquées mises en place au cours du Quaternaire, lors des variations climatiques liées aux glaciations. Ces dépôts très fertiles sont occupés aujourd'hui par l'agro-industrie.

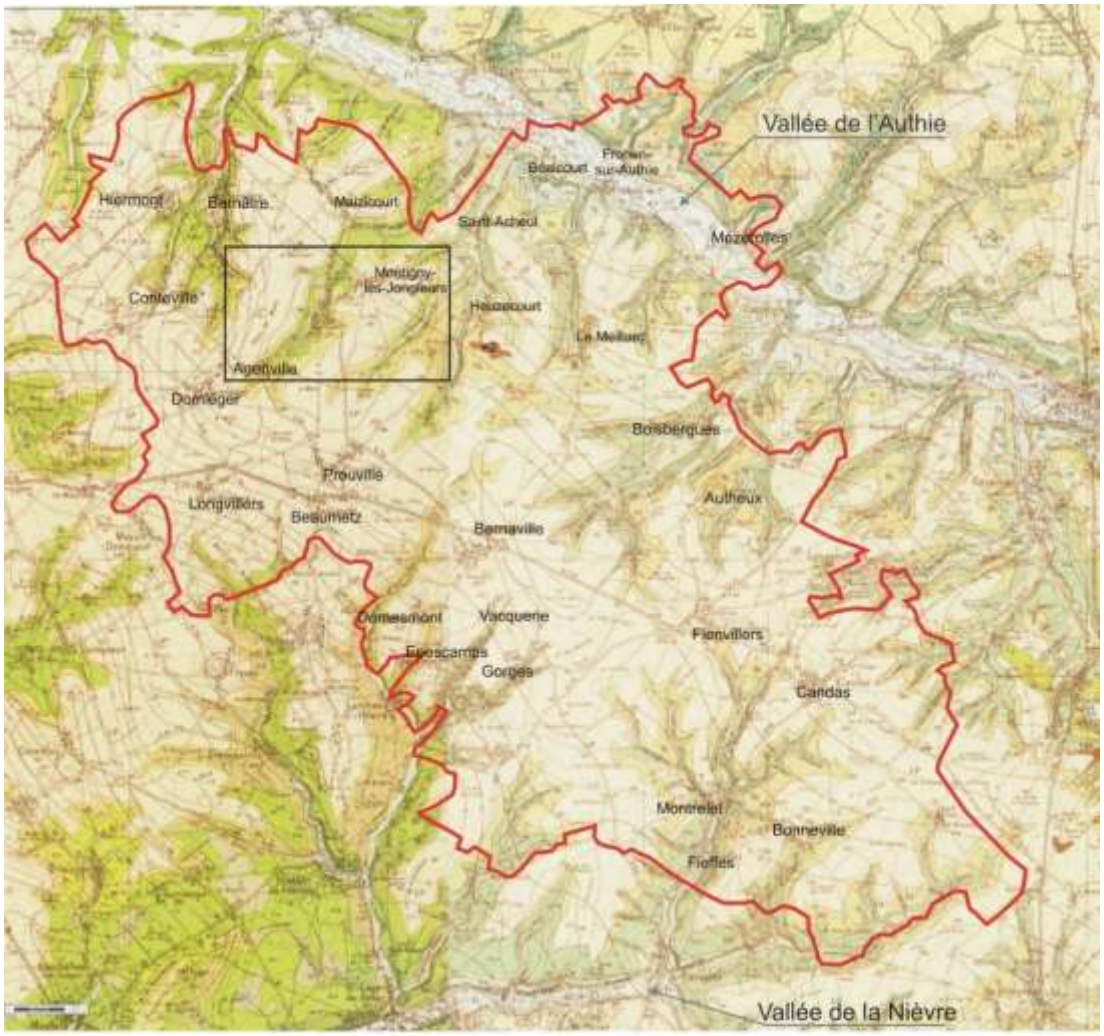

CENOZOIQUE (Quaternaire)

- Fz Alluvions récentes
- Fy Alluvions anciennes
- Cv Colluvions de fond de vallées sèches
- CLP Limons remaniés sur pente
- LPs Limons à silex
- LP Limons des plateaux
- Rs Formations résiduelles à Silex
- C Colluvions de remplissage des vallées sèches

CENOZOIQUE (Paléogène)

- e3 Thanétien : sables argileux

MESOZOIQUE (Crétacé supérieur)

- C4-5 Coniacien à Santonien indifférenciés
- C4c Coniacien supérieur - Craie blanche
- C4b Coniacien moyen - Craie blanche
- C3c Turonien supérieur - Craie argileuse

Source – Cartes géologiques BRGM 1/50000 – ABBEVILLE, AMIENS, DOULLENS, HALLENCOURT

Les vallées, objet de l'érosion par l'eau laisse apparaître quatre couches de craie d'épaisseur et de composition variable. De la couche la plus ancienne (bas de vallée vers la plus récente (haut de vallée) :

- La première strate est constituée d'une craie argileuse grise à assez rares en silex. [(Turonien supérieur (C3c)], cette couche est couverte par trois niveaux craie blanche qui se différencient par des taux de silex noirs variables et par la présence plus ou moins importante de faune. [Coniacien moyen (C4b)], Coniacien supérieur (C4c)].
- La dernière couche stratigraphique indifférenciée s'observe parfois entre la fin du Coniacien et le début du Santonien (craie avec faune).

Avec le temps ces couches ont été elles-mêmes couvertes sur leurs pentes par des formations superficielles suivantes (des plus anciennes vers les plus récentes).

- Les colluvions de remplissage des vallées sèches (C) sont des terrains glissés, de coulées boueuses probablement développées anciennement à partir des périodes de défrichement de la forêt et actuellement avec les remembrements depuis la disparition des rideaux et du bocage.
- Les formations résiduelles à silex sont des produits résiduels plus ou moins remaniés dérivant des sédiments tertiaires et de la décalcification des argiles à silex. Elle tapisse les parois des poches de dissolution.
- Les limons de plateaux (LP) représentent une formation homogène constituée de limons éoliens lœssiques.
- Les limons à silex (LPS) qui sont des formations limoneuses rougeâtres à forte charge caillouteuse reposant sur de l'argile à silex
- Limons remaniés sur pente (CLP) représente une couche formée du « mélange des deux couches précédentes ».
- Colluvions de fond de vallées sèches (CV) qui sont des accumulations limoneuses hétérogènes alimentées par la craie, par des silex et surtout par tous les limons cités précédemment.
- Les alluvions anciennes (Fy) sont des graviers de fond connus par sondage.
- Les alluvions récentes (Fz) sont des alluvions composées de sables, de graviers, de limons remaniés et d'éléments tourbeux. Elles couvrent les fonds de vallée humide de la Vallée de l'Authie, de l'aval de la vallée de la Fieffe.

Enfin, il existe une formation sur une petite surface du territoire de la commune d'Heuzecourt) plus récente appartenant au Thanétien. Cette formation est composée de sables argileux rouges à grain fin glauconieux.

Le Bernavillois présente donc une géologie assez homogène, essentiellement constituée de craie, généralement recouverte d'argile à silex et de limon. Les versants des vallées sont couverts par des colluvions et des alluvions remaniés. Cette craie est notamment exploitée pour l'amendement des terres agricoles. Des matériaux alluvionnaires affleurent par ailleurs dans les vallées humides de la Vallée de l'Authie.

4.2.2 Climat

Le site s'inscrit dans un contexte climatique de type atlantique atténué, caractérisé par des précipitations abondantes et un contraste thermique peu marqué entre les saisons.

Précipitations et température moyennes – Stations de Bernaville (1986-2009) et d'Abbeville (1974-2009)

		Moyenne annuelle	Moyenne mensuelle											
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Températures (C°)														
Minimum	Bernaville	6.6	1.4	1.8	3.2	4.4	8.2	10.3	12.5	12.8	10.3	7.8	4.6	1.7
	Abbeville	6.9	1.9	1.6	3.6	4.8	8.3	10.8	12.9	12.8	10.8	8.2	4.6	2.5
Maximum	Bernaville	14	6.1	7.4	10.0	12.9	17.3	19.3	22.2	22.4	19.2	14.8	10.0	6.2
	Abbeville	14	6.5	7.2	10.1	13.1	16.8	19.3	21.7	22.0	19.0	14.9	10.0	7.0
Moyenne	Bernaville	10.3	3.7	4.6	6.7	8.7	12.8	14.8	17.3	17.6	14.8	11.3	7.2	4.0
	Abbeville	10.4	4.2	4.4	6.9	9.0	12.5	15.1	17.3	17.4	14.9	11.6	7.2	4.7
Précipitations (mm)	Bernaville	877.9	68.3	68.9	75.2	61.1	64.8	64.3	66.4	78.4	66.7	78.7	84.4	100.7
	Abbeville	796	60.5	50.6	62.7	50.8	62.7	67.0	61.1	67.4	68.2	82.9	80.5	81.8

<u>Les précipitations</u>

Les précipitations sont abondantes et comprises entre 750 et 900 mm par an, avec un accroissement des précipitations de près de 80 mm sur l'année depuis la vallée de la Somme vers la vallée d'Authie. Ainsi, le secteur méridional du Ponthieu (Cocquerel, Villers-sous-Ailly, Bouchon : Abbeville 796 mm) est moins arrosé que le secteur oriental (Lanches-Saint-Hilaire, Boisbergues : Bernaville 877,9 mm). L'automne reste la saison où les précipitations sont les plus importantes (Octobre, Novembre, Décembre supérieurs à 80 mm).

<u>Les températures</u>

La température moyenne annuelle est de 10,3°C à Bernaville et de 10,4°C à Abbeville. Le minimum thermique moyen survient en janvier pour Bernaville, en février pour Abbeville ; le maximum en août. L'amplitude annuelle des températures moyennes mensuelles est faible : 13,9°C à Bernaville, 13,2°C à Abbeville.

Diagrammes ombro-thermiques – Bernaville et Abbeville

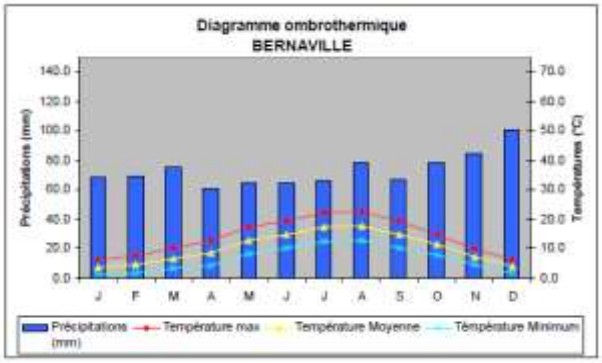

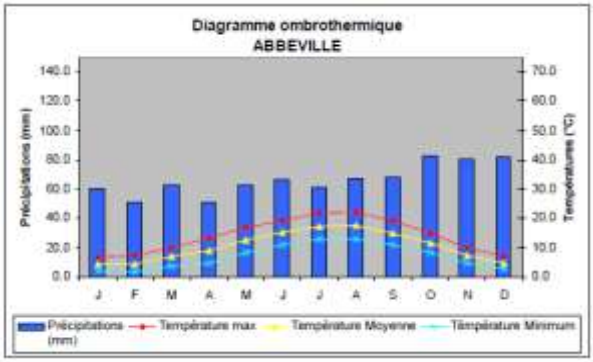

Les vents sont de secteurs nord-ouest et sud-sud-ouest

Rose des vents de la station de Bernaville

Fréquence des vents en fonction de leur provenance en %

Valeurs trihoraires entre 0h00 et 21h00, heure UTC

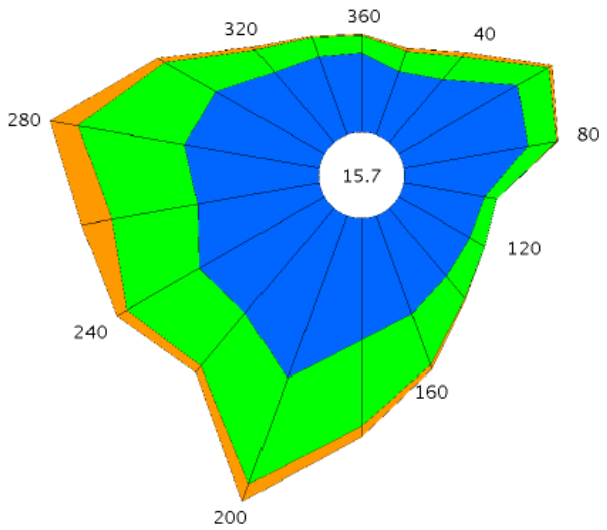

Tableau de répartition
Nombre de cas étudiés : 58440
Manquants : 1202

Dir.	[1.5;4.5 [	[4.5;8.0]	> 8.0 m/s	Total
20	1.9	0.6	+	2.6
40	2.3	0.8	0.2	3.3
60	3.8	1.0	0.1	5.0
80	3.5	0.8	+	4.4
100	2.3	0.3	0.0	2.6
120	2.3	0.5	0.0	2.8
140	2.5	0.8	+	3.3
160	2.9	1.5	0.1	4.6
180	3.4	2.4	0.3	6.1
200	4.8	3.1	0.5	8.4
220	3.8	1.9	0.2	6.0
240	4.0	2.3	0.3	6.7
260	3.4	2.4	0.9	6.7
280	3.8	3.0	0.8	7.6
300	3.5	1.6	0.2	5.3
320	2.6	0.8	+	3.5
340	2.3	0.6	+	2.9
360	2.2	0.5	+	2.7
Total	55.2	25.1	4.0	84.3
[0;1.5 [				15.7

La rose des vents est établie à partir des résultats enregistrés au cours de la période de Janvier 1991 à Décembre 2010 à la station de Bernaville à 146 m d'altitude, latitude 50°08'18''N, longitude 02°10'48''E (Graphe 1).

Les vents horaires sont analysés à 10 mètres et moyennés sur 10 mn.

Les vents faibles compris entre 1,5m/s (5,4 km/h) et 4,5m/s (16 km/h) ont la plus forte fréquence avec 55,2 % du total de fréquence des vents. La fréquence des vents est répartie dans toute les directions avec un maximum entre 160 et 300°, soit de secteur Sud-Est–Sud-Ouest et Ouest-Sud-est.

Les vents forts compris entre 4,5m/s (16 km/h) et 8 m/s (29 km/h) représentent 25,1 % des vents. La fréquence des vents est répartie dans toute les directions avec un maximum entre 160 et 300°, soit de secteur Sud-Est–Sud-Ouest et Ouest-Sud-est.

Le Climat du Bernavillois est de type atlantique atténué, caractérisé par des précipitations abondantes (870 mm par an) et un contraste thermique peu marqué entre les saisons. Les vents soufflent de secteurs Sud-Est–Sud-Ouest et Ouest-Sud-est. Le climat permet le développement de nombreuses cultures céréalières et sarclées.

4.2.3 Hydrologie et ruissellement

Cette partie a fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de deux études engagées dans le temps d'élaboration du PLUI :

- Le diagnostic de vulnérabilité des bassins versants à l'érosion et au ruissellement et propositions d'amélioration, réalisée par SOMEA en mars 2014 : cette étude est ciblée sur les espaces agricoles
- Le diagnostic de l'étude préalable à l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales, réalisé par SAFEGE en 2015 : l'ensemble de l'étude est consultable en annexe du PLUI.

4.2.3.1 Caractérisation des bassins versants

4.2.3.1.1 Bassins hydrographiques (étude vulnérabilité)

Le zonage de la communauté de communes inclut trois bassins hydrographiques qui dépendent chacun d'un cours d'eau : l'Authie, la Domart et la Fieffe *(cf atlas : carte 2 des bassins hydrographiques et sous-bassins versants)*. Chaque bassin est caractérisé par une ligne de partage des eaux et par un exutoire, point de convergence de l'ensemble des ruissellements.
La part du territoire représentée par chaque bassin versant est de 60% pour l'Authie, 20% pour la Fieffe et 20% pour la Domart. Les exutoires correspondent au lit des trois cours d'eau.

4.2.3.1.2 Délimitation des sous-unités hydrauliques (étude vulnérabilité)

La compréhension du fonctionnement hydraulique de ce territoire nécessite un découpage en plusieurs sous-bassins hydrauliques. Cette approche permet une analyse plus précise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols de l'amont vers l'aval.

Les sous-bassins versant ont été délimités suivant des images cartographiques numériques (Scan 25® Topographique – IGN). Ce découpage a été ensuite affiné sur le terrain en tenant compte de la présence de voiries ou obstacles hydrauliques pouvant modifier les sens des écoulements.

L'ensemble du territoire a été divisé en 12 sous bassins versants :

- le bassin hydrographique de l'Authie est découpé en 7 sous-bassins (n°1 à 7),
- le bassin hydrographique de la Fieffe est découpé en 2 sous-bassins (n°8 et 9),
- le bassin hydrographique de la Domart est découpé en 3 sous-bassins (n°10 à 12).

Carte des sous-bassins versants, source : SOMEA, 2014

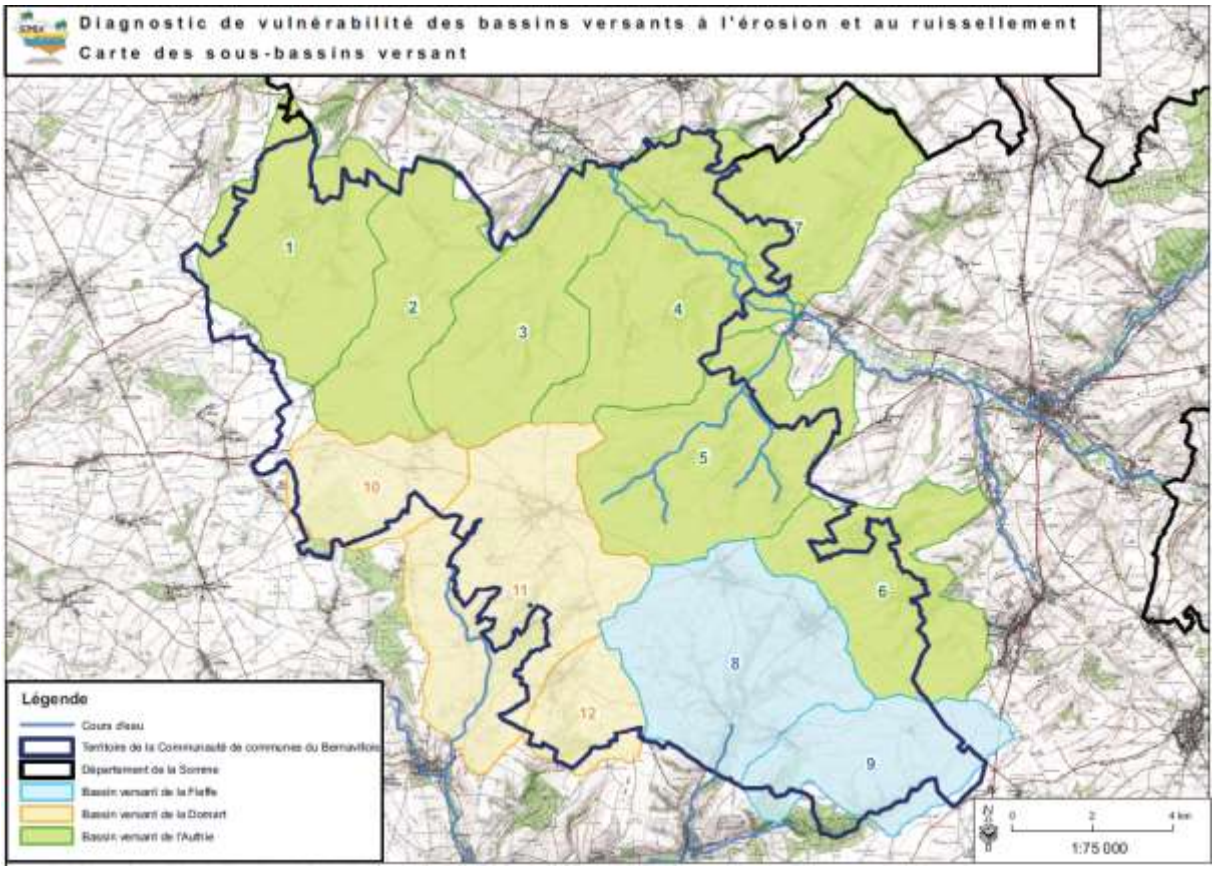

Carte des bassins versants élémentaires, source : SAFEGE, 2015

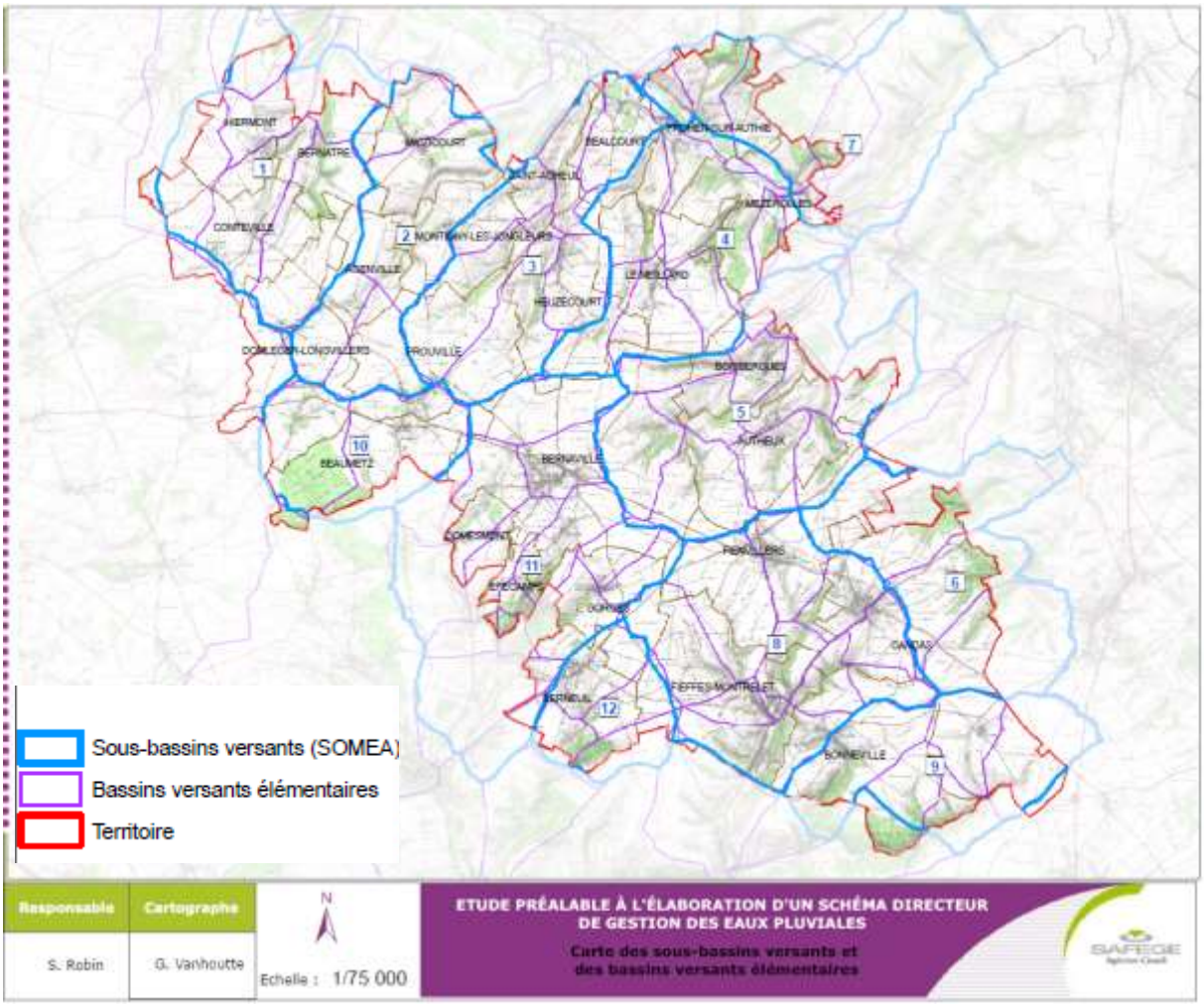

4.2.3.1.3 Les facteurs influençant le fonctionnement hydraulique

4.2.3.1.3.1 L'occupation du sol

Pour chaque sous-bassin versant, l'évaluation du risque de ruissellement et d'érosion est réalisée suivant l'occupation du sol. L'ensemble du territoire correspondant à un paysage de vallées sèches, l'analyse a été basée sur la répartition des éléments suivants: grandes cultures, prairies, boisements et zones urbanisées. L'influence du réseau de voiries et des éléments paysagers existants a été intégrée pour la détermination de la vulnérabilité des sous-bassins versants.

4.2.3.1.3.2 Les pratiques culturales

Le territoire de la communauté de communes est occupé à près de 90 % par des terres labourables. Les pratiques culturales ont, par conséquent, une influence directe sur la gestion des eaux de ruissellement.

Pour l'évaluation du risque d'érosion lié aux pratiques agricoles, les éléments ci-après ont été pris en compte :

- Le sens de travail du sol :

Un sens de travail perpendiculaire à la pente limite les écoulements sur les parcelles cultivées quand celle-ci est modérée, jusqu'à environ 5%. Dans le cas d'un travail dans le sens du ruissellement, des propositions d'aménagements ont été faites pour réduire les risques en tenant compte de la géométrie des parcelles.

- L'assolement :

L'analyse a été basée sur les données du registre parcellaire graphique (RPG) pour l'année 2011 *(cf atlas : carte 4 de l'assolement 2011)*. Ces données répertorient le type de cultures à l'échelle de la parcelle (Déclaration PAC). L'occupation des cultures sur le territoire représente une surface agricole utile d'environ 16 000 ha.

L'évaluation du risque d'érosion lié à l'assolement à tenu compte de la répartition entre les cultures d'hiver, les cultures de printemps et les couverts herbacés sur l'année 2011.

Les cultures d'hiver ont un développement suffisant lors des périodes où le risque de ruissellement et d'érosion est maximum, à savoir de mai à juillet. Ainsi une répartition hétérogène des cultures sur le bassin versant avec alternance des cultures d'hiver et de printemps réduit la part de risque et l'impact des pratiques culturales sur la genèse du ruissellement.

Les surfaces en herbe (prairies, bandes enherbées, jachères) sont souvent positionnées dans des zones à forte pente. En périphérie des secteurs urbanisés, elles constituent généralement une ceinture enherbée favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement issues de terres cultivées situées à l'amont et protègent ainsi efficacement les zones bâties.

4.2.3.1.3.3 Typologie des sols

L'analyse de la pédologie du territoire a été élaborée à partir de la carte géologique au 1/50 000 du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) *(cf atlas : carte 5 de la géologie)* et de la carte des pédopaysages au 1/250 000 (Chambre d'agriculture de la Somme) *(cf atlas : carte 6 des pédopaysages de la Somme)* réalisée dans le cadre de l'IGCS (inventaire, gestion et conservation des sols). Cette analyse a été complétée par des observations de terrain.

Les typologies de sols rencontrées sur le territoire sont :

- **les colluvions de fond de vallées sèches** (CV) : ces formations superficielles hétérogènes se retrouvent en situation de fond de vallée sèche. Elles résultent du mélange de craie, de silex et surtout des limons et de la terre arable issus de l'érosion des sols des parcelles situées plus en amont sur les versants et plateaux.

- **les limons de pentes, remaniés, indifférenciés** (C) : ce sont des mélanges en bas de pente de différents matériaux issus de l'érosion des formations situées en position haute du bassin versant. Ces limons s'apparentent aux limons de plateaux auxquels s'ajoutent des concrétions crayeuses en quantité plus ou moins importante ;

- **les limons des plateaux** (LP) et **les limons à silex** (Ls) : ce sont des matériaux d'origine éolienne déposés pendant les périodes froides du quaternaire. La texture de ces formations est principalement limoneuse sur le plateau et limono-argileuse sur les versants ;

Les limons de plateaux ont un potentiel agronomique élevé. La circulation de l'eau et la réserve utile y sont très satisfaisantes. Le point faible de ces sols limoneux réside dans leur sensibilité assez forte au phénomène de battance qui se produit lors d'épisodes pluvieux sur sols nus en hiver et au printemps. Ce processus peut générer du ruissellement de surface pouvant être accentué par des tassements importants du sol en profondeur créés lors de récoltes en conditions humides.

La différence texturale entre les limons de plateau et les limons argileux à silex des versants est liée à la proportion en argile. Les sols plus argileux des versants demeurent moins sensibles au phénomène de battance.

4.2.3.1.3.4 Pentes

Le relief est marqué par le raccordement de nombreuses vallées sèches au plateau. Les pentes peuvent être fortes localement, parfois supérieures à 10 %, généralement en situation de bas de versant. Dans ce contexte topographique, les zones de plateaux se prêtent plus favorablement à la grande culture. La répartition des pentes sur un sous-bassin permet d'estimer le niveau de risque de ruissellement et d'érosion sur les sols.

Carte topographique du Bernavillois, source : SOMEA, 2014

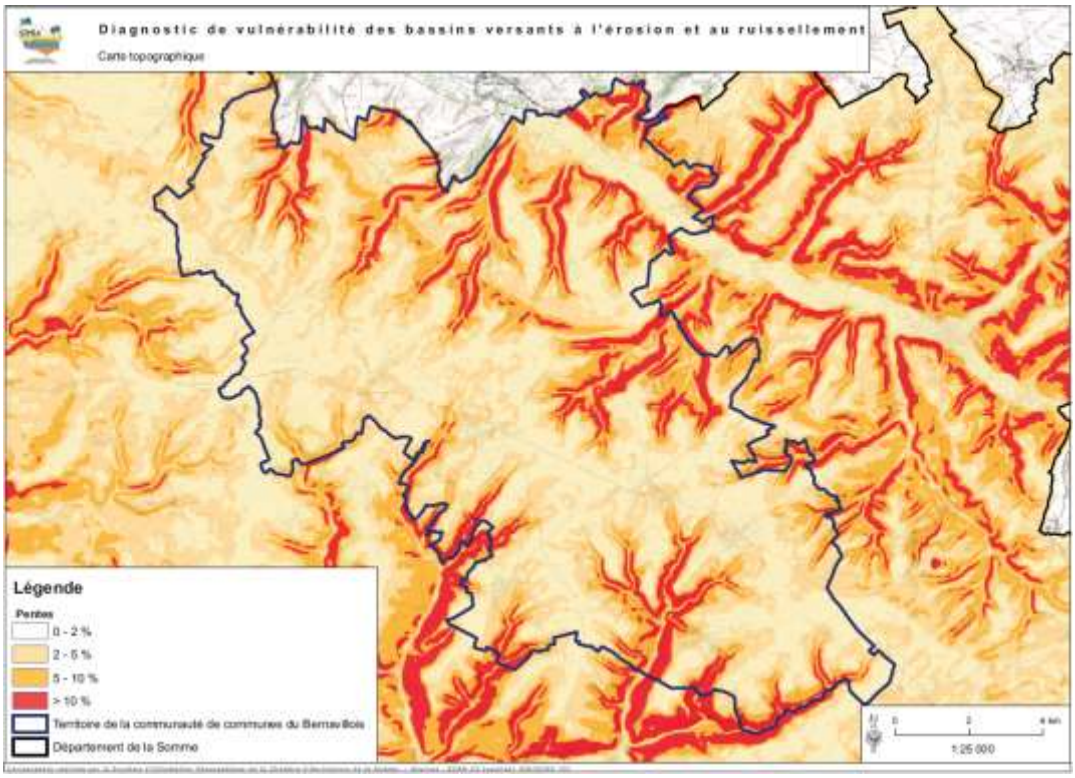

Carte de l'écoulement pluvial, source : SAFEGE, 2015

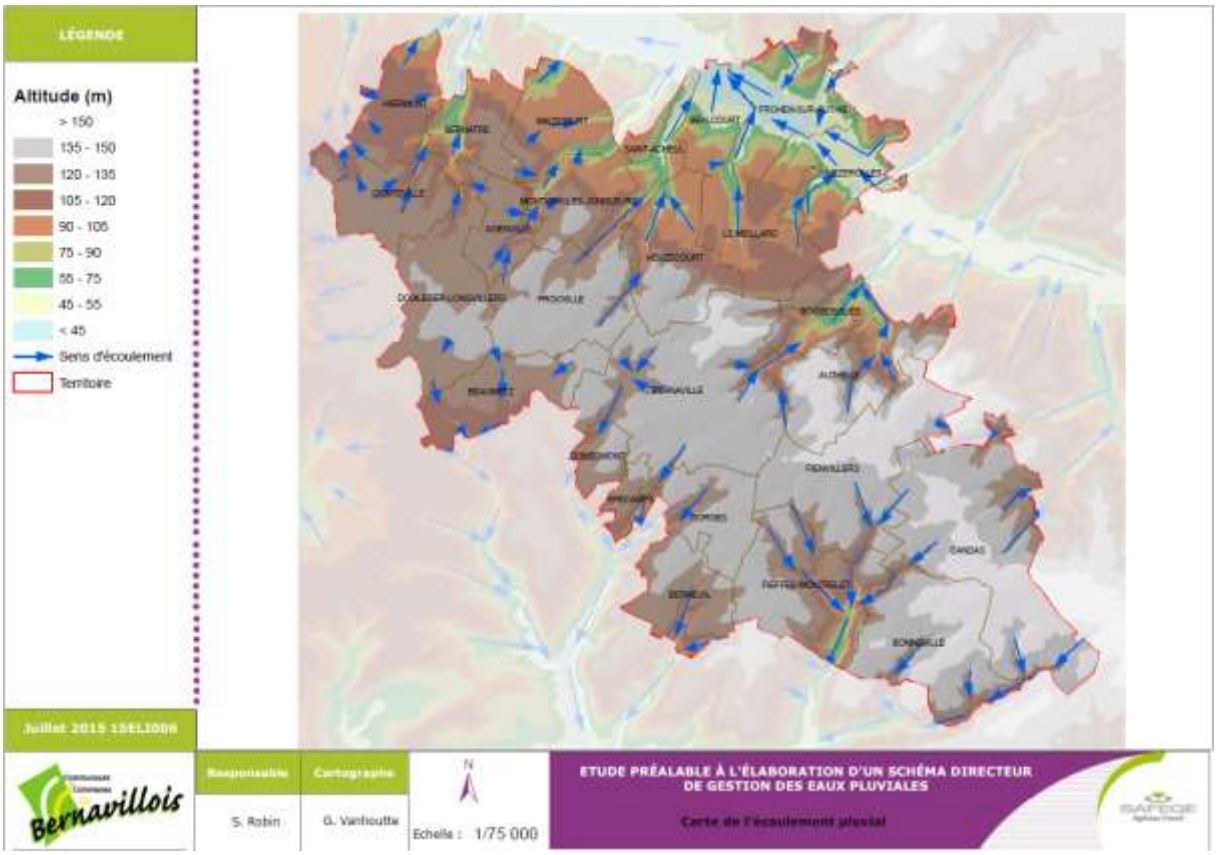

4.2.3.1.3.5 Historique du ruissellement

Une enquête détaillée a été réalisée auprès des élus des 26 communes du territoire. Chacun a été interrogé sur le contexte, l'importance et l'occurence des phénomènes de ruissellement et d'érosion sur le domaine communal. Cette rencontre se poursuivait par une visite du territoire pour constater les dysfonctionnements hydrauliques sur le parcellaire agricole et les voiries. Ces données ont été intégrées dans l'évaluation du niveau de vulnérabilité ainsi que dans la description des dysfonctionnements hydrauliques.

4.2.3.1.3.6 Prise en compte de la pluviométrie locale

Les données météorologiques de la station météorologique de Bernaville ont été utilisées dans la détermination de la pluviométrie de projet.

BERNAVILLE (80) *Indicatif : 80086002, alt : 146 m., lat : 50°08'18"N, lon : 02°10'48"E*

La formule de Montana permet, de manière théorique, de relier une quantité de pluie **h(t)** recueillie au cours d'un épisode pluvieux avec sa durée **t** :

$$h(t) = a \times t^{(1-b)}$$

Les quantités de pluie h(t) s'expriment en millimètres et les durées t en minutes.
Les coefficients de Montana (a,b) sont calculés par un ajustement statistique entre les durées et les quantités de pluie ayant une durée de retour donnée.

Cet ajustement est réalisé à partir des pas de temps (durées) disponibles entre 1 heure et 24 heures.
Pour ces pas de temps, la taille de l'échantillon est au minimum de 14 années.

Coefficients de Montana pour des pluies de durée de 1 heure à 24 heures

Durée de retour	a	b
5 ans	8.095	0.753
10 ans	11.037	0.781
20 ans	15.076	0.81
30 ans	18.075	0.829
50 ans	22.812	0.851
100 ans	31.121	0.881

La transformation dite « Pluie – Débit » constitue le volet hydrologique des modèles numériques ; elle concerne la genèse de l'hydrogramme de ruissellement sur un bassin versant suite à des précipitations données (hyétogramme).

Le tableau suivant reprend les caractéristiques des pluies utilisées dans l'étude hydrologique. La durée de pluviométrie utilisée est de 4 heures.

	Pluie 10 ans	***Pluie 20 ans***	***Pluie 100 ans***
Hauteur de pluie en mm	***36.7***	***42.7***	***59.7***

4.2.3.1.3.7 Coefficient de ruissellement

Un coefficient de ruissellement a été affecté aux différentes natures de sol rencontrées. Il correspond au rapport entre la hauteur d'eau ruisselée à la sortie d'une surface considérée (dite "pluie nette") et la hauteur d'eau précipitée (dite "pluie brute"). Ce coefficient est fortement influencé par l'imperméabilisation des surfaces mais aussi par la pente, le cloisonnement des surfaces de ruissellement (murs, remblais), la fréquence de la pluie, etc.

occupation du sol	Coefficient de ruissellement (Cr)
tissu urbain continu	0.7
tissu urbain discontinu	0.6
zones industrielles et commerciales	0.7
réseaux routiers et ferroviaires, espaces associés	0.9
zones portuaires	0.9
aéroports	0.9
extraction de matériaux	0.7
décharges	0.7
chantiers	0.7
espaces verts urbains	0.3
équipements sportifs et de loisirs	0.3
terres arables hors périmètres d'irrigation	0.2
périmètres irrigués en permanence	0.2
rizières	0.2
vignobles	0.3
vergers et petits fruits	0.3
oliveraies	0.3
prairies	0.2
cultures annuelles associées aux cultures permanentes	0.3
systèmes culturaux et parcellaires complexes	0.3
surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	0.2
territoires agro-forestiers	0.2
forêts de feuillus	0.2
forêts de conifères	0.2
forêts mélangées	0.2
pelouses et pâturages naturels	0.2
landes et broussailles	0.2
végétation sclérophylle	0.2
forêt et végétation arbustive en mutation	0.2
plages, dunes et sables	0.1
roches nues	1
végétation clairsemée	0.2
zones incendiées	0.1
glaciers et neiges éternelles	0
marais intérieurs	0.2
tourbières	0.2
marais maritimes	0.1
marais salants	0.1
zones intertidales	0.1
cours et voies d'eau	0
plans d'eau	0
lagunes littorales	0
estuaires	0
mers et estuaires	0

4.2.3.2 Synthèse du fonctionnement hydraulique

4.2.3.2.1 Vulnérabilité des bassins versants aux ruissellements et à l'érosion (étude SOMEA)

Pour chaque sous-bassin versant, une synthèse du fonctionnement hydraulique est établie afin d'estimer un niveau de vulnérabilité aux ruissellements et à l'érosion.
L'occupation des sols, les pratiques culturales, la nature des sols, la pente et l'historique des problèmes de ruissellement sont pris en compte comme facteurs d'évaluation. Une description de chaque facteur est réalisée par sous-bassin et évaluée suivant trois niveaux de vulnérabilité : faible, moyen ou élevé. L'évaluation des cinq facteurs permet d'estimer une vulnérabilité à l'échelle de chaque sous-bassin versant, déterminée à dire d'expert *(cf atlas : carte 3 du niveau de vulnérabilité des sous-bassins versants)*. Au sein de chaque sous-bassin, des dysfonctionnements hydrauliques ont été repérés et identifiés sur la carte ci-dessous en tant que « points sensibles ».

Niveau de vulnérabilité des sous-bassins versants, source : SOMEA, 2014

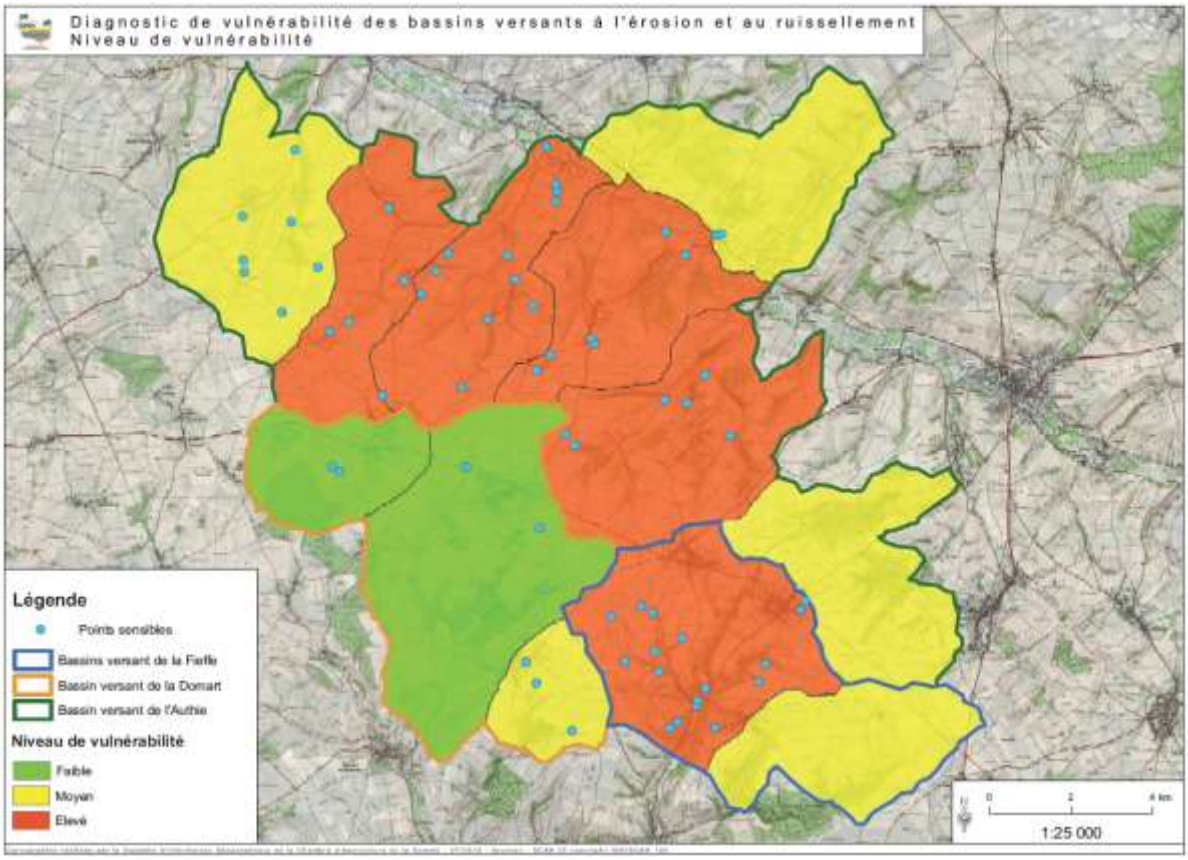

4.2.3.2.2 Niveaux de sensibilité des bassins versants élémentaires (étude SAFEGE)

La carte suivante présente la synthèse à l'échelle de la Communauté de Communes de la sensibilité des bassins versants élémentaires du territoire pour les critères suivants :

- débits ruisselés moyens ;
- débits ruisselés maximaux ;
- volumes ruisselés.

La sensibilité va de faible à très élevé. Certains bassins versant ont des limites géographiques qui s'étendent au-delà du territoire de la communauté de communes du Bernavillois. Les calculs de débit ont été réalisés de façon à prendre en compte le débit à l'exutoire présent en limites communautaires.

Sensibilité des bassins versants élémentaires, source : SAFEGE, 2015

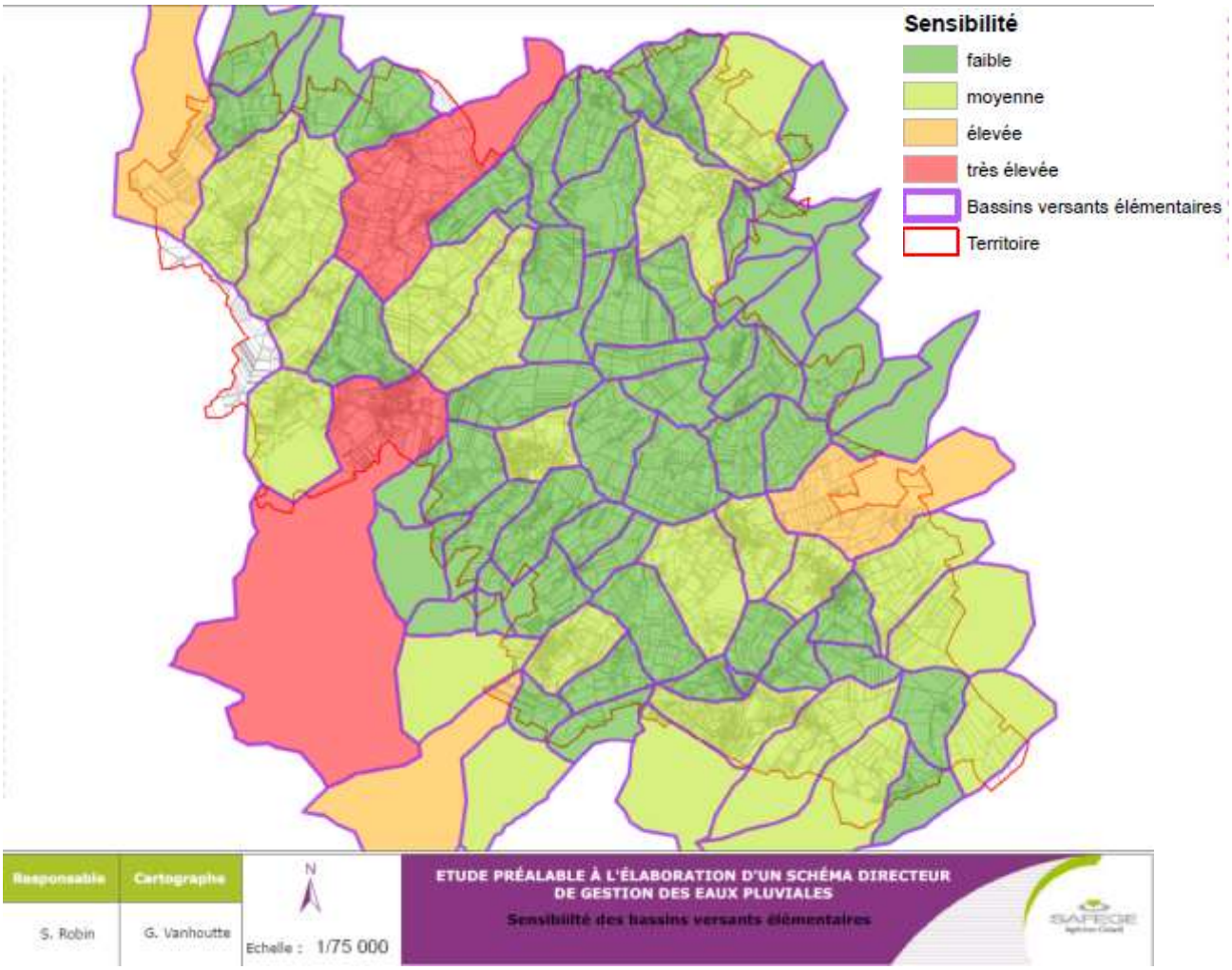

4.2.3.3 Synthèse du fonctionnement hydraulique

Le tableau suivant synthétise les dysfonctionnements mentionnés précédemment.

Commune	Type de dysfonctionnement
AGENVILLE	Problème de ruissellement et de coulées de boues sur les chemins agricoles
AUTHEUX	Débordement des eaux pluviales : Route inondée sur le chemin de Autheux suite aux grandes pluies ou orage. Cause : retournement de la pâture avec suppression d'un fossé
BEALCOURT	Coulées de boues sur la RD99 => comblement des fossés => entretien annuel
BEAUMETZ	Ruissellement pluvial : rue principale venant de 2 axes
BERNATRE	Le fossé est déjà monté en charge lors de fortes pluies
BERNAVILLE	Débordement des eaux pluviales => inondations en cas de fortes pluies : * Carrefour RD 925 => troubles chez les particuliers * Rue Vacquerie => dégâts sur la voie publique * Rue Duprez * Fossé rue du Meillard
BERNEUIL	Débordement des eaux pluviales : * Débordement au niveau croisement D216 / rue Verte * Débordement rue Bois du Quesnoy
BOISBERGUES	Ruissellement à l'ouest (vallée de Lihus, vallée de Biamont)
BONNEVILLE	Ruissellement : rue de Fieffes lors des orages => boues
CONTEVILLE	* Inondations de route lors d'épisodes pluvieux importants * Stagnation d'eau sur un chemin agricole
DOMLEGER-LONGVILLERS	Problème de coulées de boues sur la D46 entre Domléger et Maizicourt
FIEFFES-MONTRELET	Nombreux points noirs notamment en sortie du village rue de Fienvillers et sortie du village direction Candas
FIENVILLERS	Débordements du réseau d'eau usée régulièrement à différents points du village
HEUZECOURT	* Point bas à proximité de la RD99 (écoulement non prévu) => RD99 inondée à chaque orage * Ruissellements boueux le long du bois du Mont Renault * Ruissellement au lieudit l'Angélus
HIERMONT	* Stagnation d'eau rue sous les murs (problème de pente) * Ravinement du chemin de Couteille (EP provenant de la D928) : oblige la commune à reprofiler le chemin régulièrement
LE MEILLARD	1 dysfonctionnement en entrée du village suite à un orage (1 seule fois) => inondation et glissement de terrain
MAIZICOURT	Stagnation d'eau Route d'Amiens (au niveau du croisement avec la rue de Montigny) tout au long de l'année => plaintes des riverains liées aux odeurs hiver => plaque de verglas
MEZEROLLES	* Rue St Pierre lors de catastrophes naturelles => inondation rue complète + coulées de boues * Carrefour Remaisnil lors de pluies importantes => inondation des sous-sols des particuliers * Route de Barly lors des orages => inondation de la RD
MONTIGNY-LES-JONGLEURS	* Coulées de boue au lieu-dit les Avents (suite à l'implantation de culture de PDT)
PROUVILLE	Ruissellement au niveau des chemins agricoles au lieu-dit" entre deux chemins" et de "la mie"
SAINT-ACHEUL	Débordement des eaux pluviales tout le long des rues d'Heuzecourt et de Béalcourt

L'étude préalable à l'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales est fournie en annexe du rapport de présentation (partie 9).

L'inventaire des dysfonctionnements hydrauliques et le niveau de vulnérabilité au ruissellement et à l'érosion indiquent un risque présent sur l'ensemble du territoire mais réparti de manière hétérogène à l'échelle des sous-unités.

Les sous-bassins versants au niveau de vulnérabilité élevé et avec comme exutoire l'Authie (sous-bassins n°2, 3, 4 et 5) mêlent les enjeux de protection de la qualité de la ressource en eau et de protections des biens et des personnes. L'importance de ces enjeux face aux risques identifiés pourrait justifier la réalisation d'une étude agro-hydraulique complémentaire et plus approfondie sur la base de calculs de volumes ruisselants.

Le sous-bassin versant n°8 au niveau de vulnérabilité élevé a déjà fait l'objet d'une étude agro-hydraulique. Les propositions d'aménagement de ce rapport sont prévues en complément et en renfort des ouvrages en place.

Les sous-bassins versants au niveau de vulnérabilité moyen (sous-bassin n°1, 6, 7, 9 et 12) sont principalement concernés par un enjeu agricole avec des ruissellements et de l'érosion sur le parcellaire. Des enjeux de protection des biens et des personnes (sous-bassin n°7) ou de qualité de la ressource en eau (sous-bassin n°7) ont été identifiés.

Les sous-bassins n°10 et 11 ont un niveau de vulnérabilité faible. Les risques de ruissellements et d'érosion sont présents mais très localisés.

4.2.4 Les continuités naturelles

La Trame Verte et Bleue se veut un véritable outil d'aménagement du territoire, selon les termes mêmes de la Loi Grenelle 1. Cette approche amorce une profonde mutation dans le regard porté sur les territoires. Il s'agit de penser ensemble conservation de la nature et développement des territoires. Ce changement traduit la prise de conscience récente des services rendus par les écosystèmes pour le maintien de l'activité économique et le bien-être des populations.

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités naturelles terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La Trame verte et bleue contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. C'est un outil de planification et d'aménagement du territoire décliné à l'échelle régionale et à l'échelle du SCOT du Grand Amiénois qui devra trouver une traduction dans le PLUi.

Les réservoirs de biodiversité comprennent tout ou partie des espaces protégés et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité (article L. 371-1 II et R. 371-19 II du code de l'environnement).

Au niveau du Bernavillois, la Trame verte et bleue a été caractérisée selon deux échelles : au niveau régional et au niveau du Bernavillois.

4.2.4.1 La trame verte et bleue vue à l'échelle régionale

Le territoire du Bernavillois a été extrait de la carte régionale de la Trame verte et bleue (cf carte).

L'analyse des corridors biologiques et des cœurs de biodiversité montrent une concentration dans les vallées humides (val d'Authie et vallée de la Fieffe) et les vallons secs perpendiculaires à ces vallées humides recevant des zones boisées (Bois d'Epécamps, Bois de Beaumetz, Bois de Longuevillette…) et des larris (Larris de Boisbergues…). Ces habitats se situent en limite nord-est et sud du territoire. Ces territoires correspondent à des espaces déjà mentionnées et décrits dans les zones d'inventaires (ZNIEFF) et de protection (Natura 2000).

Plus en détails, le territoire du Bernavillois est parcouru par plusieurs types de corridors déclinés en sous-trames :

- de la sous-trame des milieux ouverts calcicoles corrélés à des corridors voisins du SRCE.
- de la sous-trame humide, corrélée à des corridors voisins du SRCE.
- de la sous-trame herbacée, corrélée à des corridors voisins du SRCE
- de la sous-trame arborée corrélée à des corridors voisins du SRCE.
- de la sous-trame aquatique (rivière et ruisseau)
- vallées multitrames en milieu naturel et en milieu urbain.

Le Bernavillois présente des réservoirs de biodiversité dans lesquels se développent une faune et une flore caractéristiques. Les réservoirs de biodiversité ont été affectés à 7 boisements présentant une surface importante.

Trois grands corridors de la sous-trame traversent le plateau du nord au sud reliant ainsi les vallées :

- au nord, du bois de Beaumetz à la zone humide de Béalcourt empruntant en partie les vallons du plateau,
- en position centrale, depuis le bois d'Epécamps à la Vallée de l'Authie en passant par Bernaville et Boisbergues. Au sud de Bernaville, un point de fragilité est mentionné. Le corridor boisé est discontinu traduisant une fonctionnalité réduite depuis Vacquerie et la vallée sèche de Biamont sous Bernaville.
- au sud, depuis la vallée de la Fieffe au seul corridor transversal (Boisbergues-Beauval) rejoignant un vallon boisé en dehors du périmètre au nord de Candas. Ce corridor s'appuie sur une ancienne ligne ferroviaire, un versant et une sous-trame humide. Un point de fragilité des corridors est recensé au niveau de Candas (silo et voie ferrée).

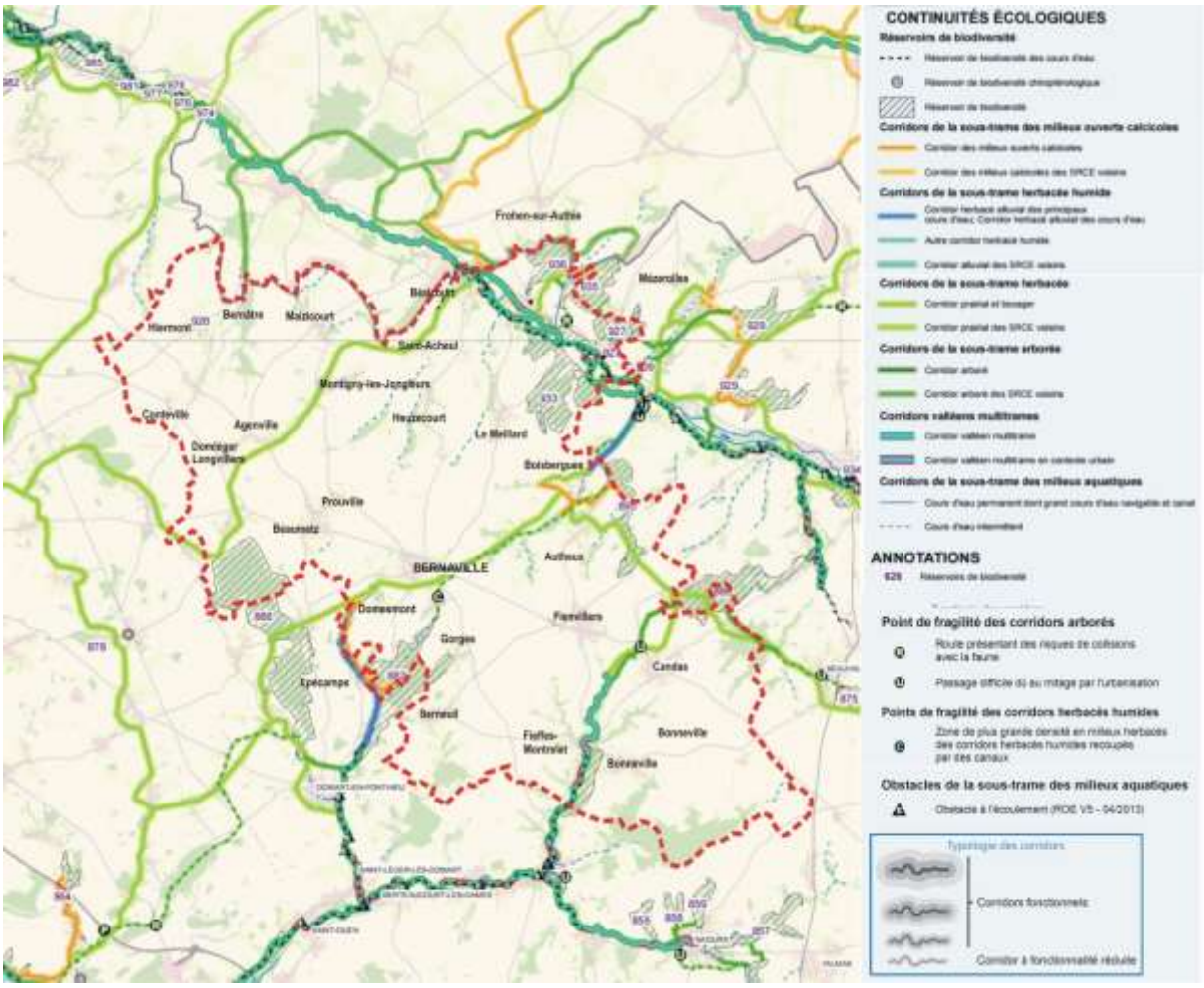

<u>La trame verte et bleue vue à l'échelle de la communauté de communes</u>

Comme les secteurs les plus riches en biodiversité ont été repris plusieurs fois dans les fiches ZNIEFF, le réseau Natura 2000 et les corridors biologiques, l'analyse au niveau du territoire du Bernavillois est déjà bien avancée.

Une position charnière entre Somme et Authie

- Connexions entre les vallées de la Somme et de l'Authie
- Continuité écologique de la vallée de l'Authie
- Continuité entre les larris,

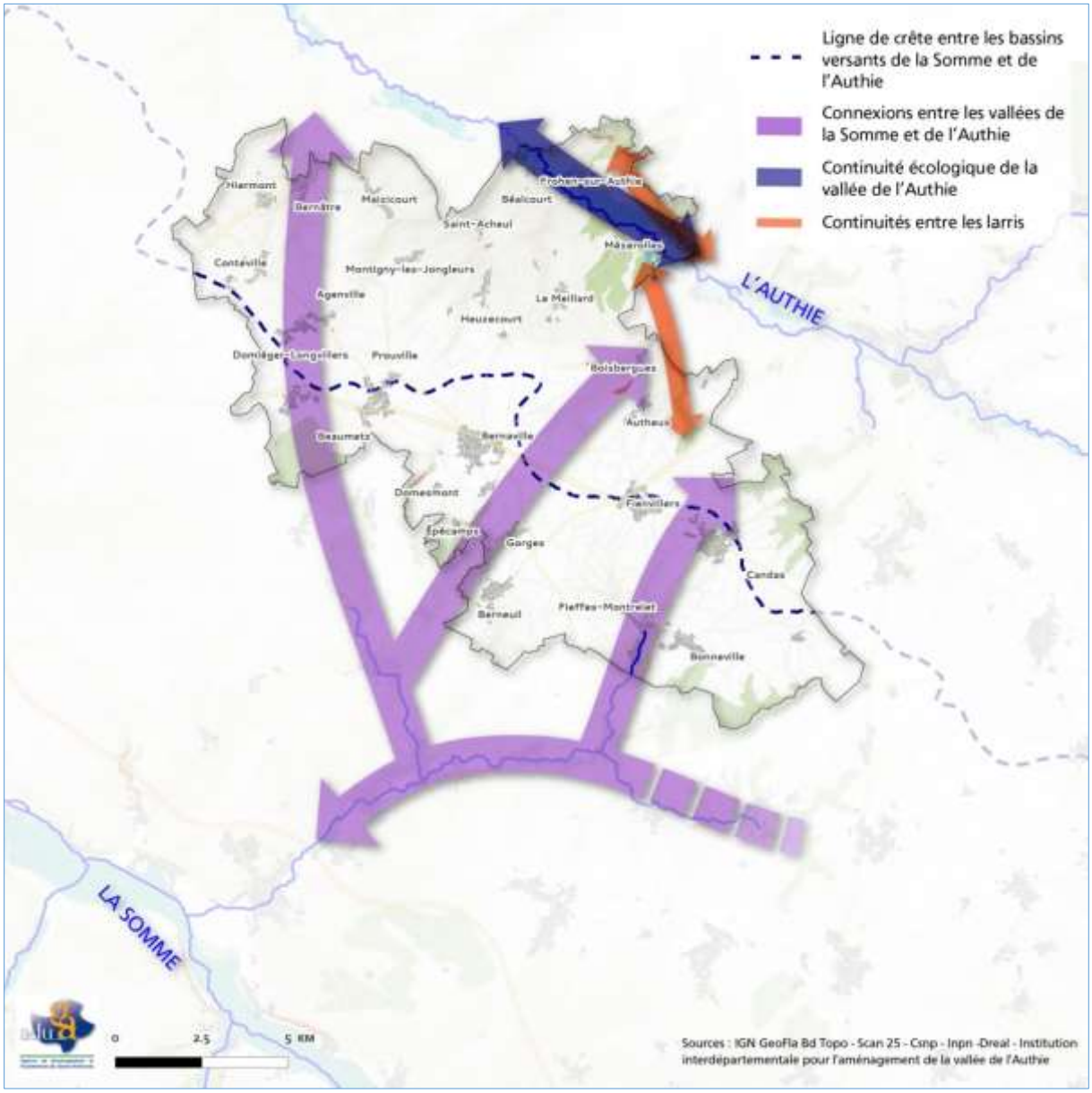

Carte : Les enjeux des grandes connexions biologiques

Comme les secteurs les plus riche en biodiversité ont été repris plusieurs fois par les ZNIEFF, le réseau Natura 2000 et les corridors biologiques, l'analyse au niveau du territoire du Bernavillois est déjà bien avancée.

Mais une originalité se caractérise pour la majorité des villages, celle de définir un complexe prairie/haies sur des surfaces importantes. Les bourgs les plus importants ont en revanche perdu de cette qualité, il s'agit de Bernaville, Candas et Fienvillers.

Le complexe prairie/haie qui constitue les villages est le témoin du bocage du Bernavillois.

Pour des raisons diverses, le Ponthieu a inévitablement succombé à l'essor de l'agriculture moderne. En un peu plus d'un siècle, la polyculture-élevage agricole s'est dégradée et a fait place au système agro-industriel dominant aujourd'hui tout l'espace mécanisable. La conséquence a été l'ouverture des paysages par l'arasement des haies et des bosquets. Seules les pentes les plus fortes des vallons ont conservé les espaces boisés et les larris (anciennes prairies abandonnées).

Le plateau du Bernavillois est donc le domaine de la grande culture avec une biodiversité caractéristique mais moins reconnue que celles des autres habitats : boisements et prairies définis comme réservoirs de biodiversité et corridors biologiques.

Lin, Blé, Pomme de terre, Betterave, Féverole

Les villages du Bernavillois sont composés de maisons individuelles et d'une caractéristique fondamentale de l'espace rurale : la ferme. C'est elle qui apporte l'essentiel de l'intérêt écologique. La présence de constructions regroupées sur une petite surface (hangars, granges, étables, maison d'habitation), d'habitats semi-naturels (potagers, vergers, parfois plantations), de prairies de fauche, de pâtures, de haies boisées et de mares, forment un véritable complexe écologique, producteur de biomasse, favorable à la reproduction. Les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les mammifères et les invertébrés sont largement plus diversifiés que dans l'openfield.

Les villages créent ainsi un effet « oasis » en concentrant la faune et la flore.

Ce dessein structure tous les villages du Bernavillois. Des particularités s'observent néanmoins parmi les 26 villages.

Les villages plus importants en taille comme Candas, Bernaville, Fienvillers perdent un peu de cette ruralité et s'urbanisent avec les plantations d'arbres et d'arbustes d'ornement d'origine exotique qui embellissent les terrains privés et les espaces verts au détriment d'espèces locales (imitation de l'urbain).

Fienvillers, (photo ci-dessous) un village dont le centre a maintenu des haies basses et des arbres, alors qu'à la périphérie, les haies sont hautes et discontinues soulignant les limites parcellaires des prairies. Les espèces exotiques Troène, Cyprès, Cotonéaster, Saule pleureur… se développent

D'autres villages comme Epécamps, Gorges, Montigny-les-Jongleurs ou encore Bernâtre (photo ci-dessous), adossés aux massifs boisés périphériques forment un complexe biologique fonctionnel indissociable ou « village-complexe ». La diversité y est plus grande que dans les autres villages isolés du plateau car les villages « recrutent » les espèces animales et végétales venant du cœur de biodiversité que constitue les bois du Fay et le Bois du Guet.

Les villages contigus ou « village-masse » comme Beaumetz et Prouville forment des masses vertes de grande superficie sur le plateau. Ces deux villages « isolés » sont malgré tout, sans que cela soit visible, connectés aux réseaux diffus de haies. Pâtures avec chevaux, bovins, moutons… témoignent d'un élevage diversifié encore maintenu mais pour combien de temps encore!

Les « villages-corridors », localisés dans les vallons et sur le plateau sont ceux qui participent à une continuité avec les espaces de prairies et les boisements. Les corridors identifiés sont :

Bernâtre-Hiermont-Conteville ; Heuzecourt-Saint-Acheul-Béalcourt ; Autheux-Boisbergues ; Domléger-Agenville-Maizicourt ; Bernaville-Domesmont-Vacquerie-Gorges-Epécamps-Berneuil ; Fieffes-Montrelet-Candas-Bonneville-Fienvillers ; Mézerolles-Frohen-sur-Authie (corridor humide).

Des villages interconnectés qui couvrent une surface considérable demande à réfléchir dans un même sens sur un seul territoire fonctionnel et non pas sur une mosaïque de territoires.

Les vallons Nord sont connectés à la vallée de l'Authie.

Les vallons Sud sont connectés à la Vallée de la Nièvre

Bonneville est l'exemple même le village (en violet) qui assure la continuité entre le Bois de Surville, Bosquet et Montrelet à l'ouest et les Bois Ribaud, à l'Est. Le village assure la relation

par son économie agricole (complexe de prairie/haie = bocage). L'abandon de l'agriculture ne conduira certainement pas à la rupture de la continuité du corridor mais en dégradera probablement les caractéristiques.

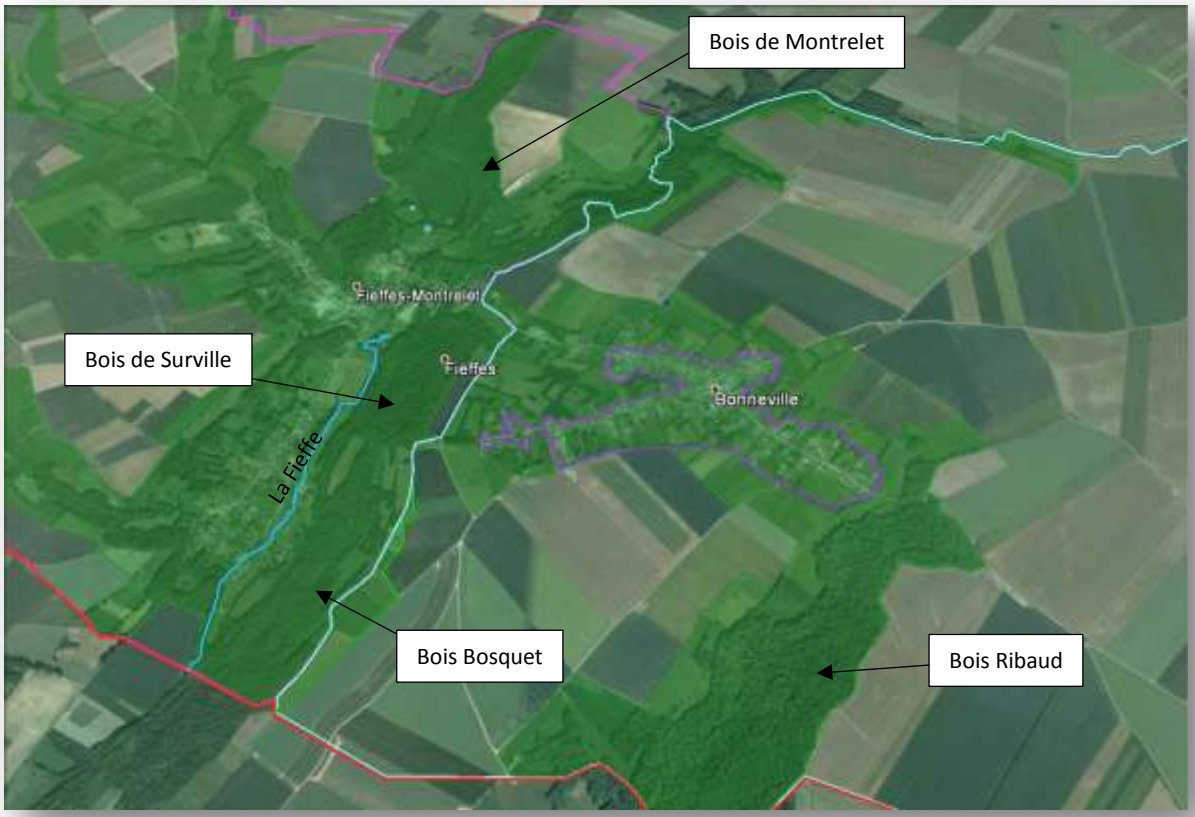

Ce constat montre que les villages représentent aussi des réservoirs de biodiversité à une échelle plus fine que celle identifiée par le Schéma Régional de Cohérence écologique (Trame verte et bleue).

Enfin, deux corridors linéaires ont été identifiés. Ils concernent les deux voies de chemin de fer désaffectées qui jouent un rôle important sur le plateau car elles assurent la continuité

par un fin cordon boisé (largeur de la voie et de ses dépendances directes), les boisements du nord du Bernavillois vers ceux du sud (corridors transverses).

Le premier est la voie ferrée qui relie Conteville au massif forestier de Cramont (en dehors du Bernavillois) et à la vallée de l'Authie en passant par Hiermont et Bernâtre les autres communes du Bernavillois. Cette voie a été retransformée en vélo route en 2006 entre Conteville et Bernâtre, une section du Vélo route Abbeville Conteville (photo et carte ci-dessous).

La conversion de la voie ferrée en vélo route assure une durabilité de ce corridor. L'enjeu reste donc faible pour ce corridor.

Source -GOOGLE EARTH

Carte – La traverse du Ponthieu

Le second est la voie ferrée non aménagée qui traverse le Bernavillois de Fieffes-Montrelet à Candas (photo gare de Candas). C'est à partir de ce village que le corridor est identifié pour rejoindre le Bois de Longuevillette.

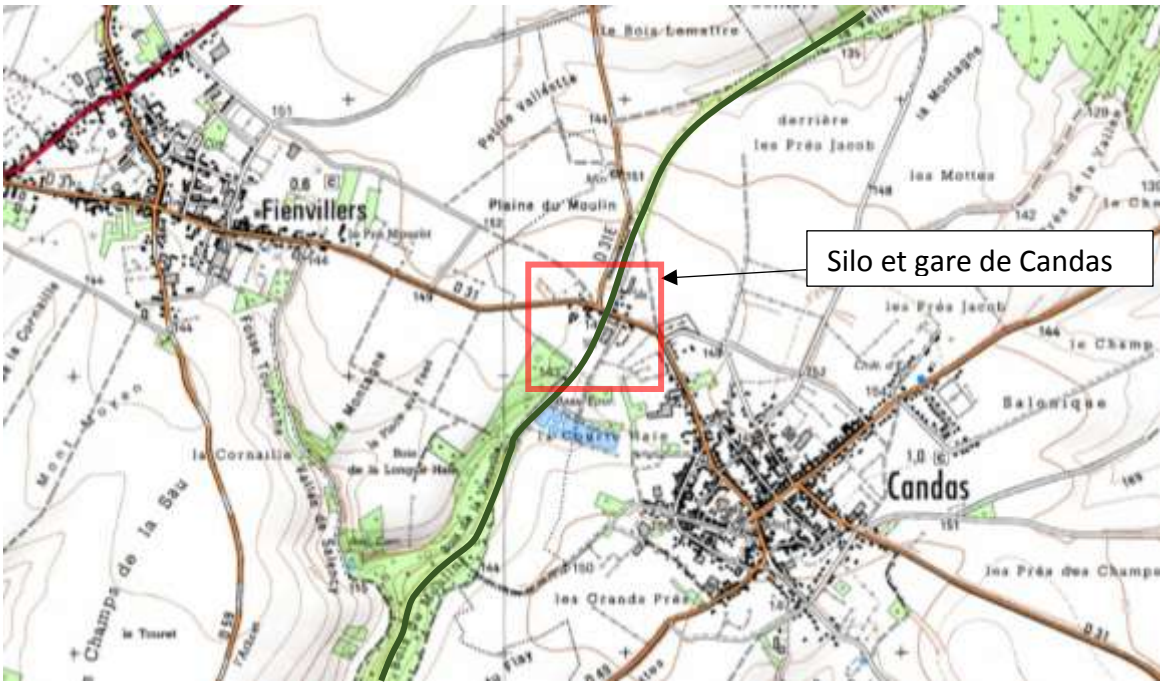

Localisation et physionomie paysagère de la Gare et du silo de Candas

Le corridor qui s'appuie sur l'ancienne voie du chemin de fer présente une rupture arborée au niveau du silo et de l'ancienne gare de Candas. Ce corridor rompu sur environ 250 m, ne représente pas une rupture forte d'autant plus qu'il existe dans la périphérie proche des haies et des espaces arborescents. Par ailleurs, le corridor herbacé existe par la présence de friche et de prairies en continuité du corridor dessiné par la présence ce de l'ancienne voie ferrée. Cette zone ne représente pas un enjeu majeur mais une attention serait à apporter si toutefois cette zone venait à être modifiée pour un quelconque aménagement.

Source -ECOSYSTEMES/GOOGL EARTH

Silo de Candas et gare de Candas

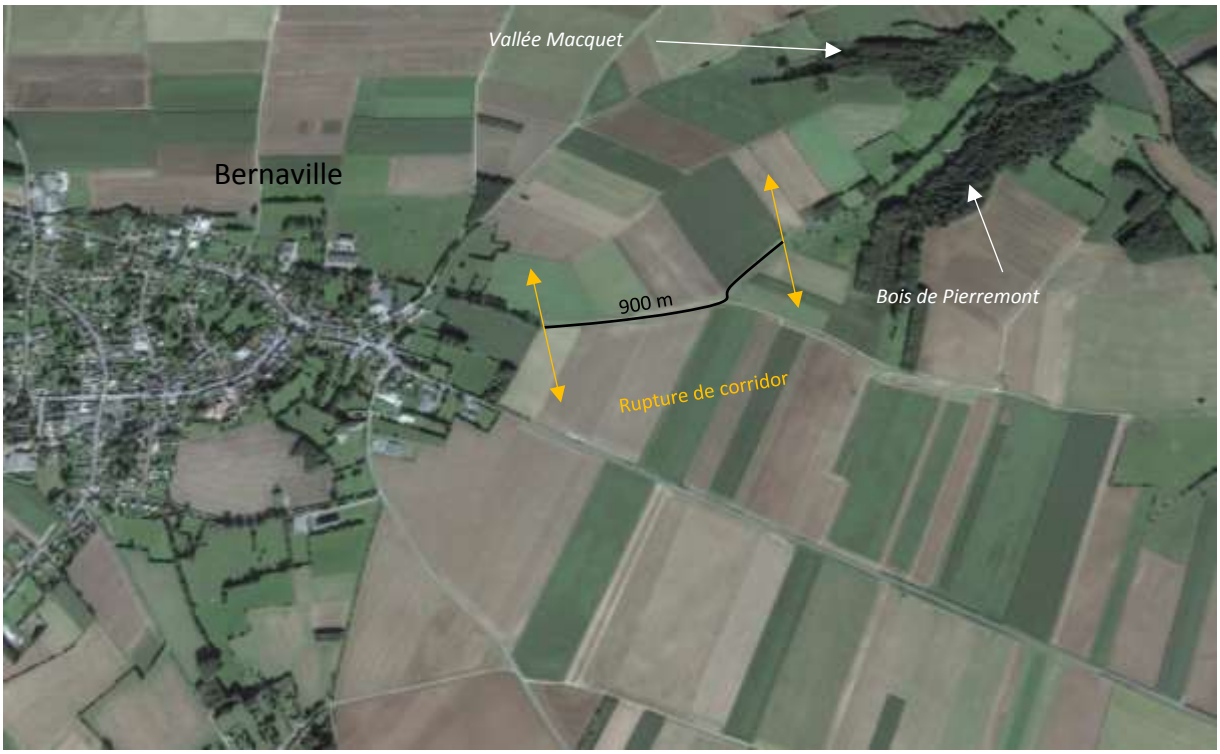

Source -ECOSYSTEMES/GOOGL EARTH

Bernaville, rupture de corridor entre le Bois de Pierremont et Bernaville

Source -ECOSYSTEMES/GOOGL EARTH

Les enjeux du Schéma de cohérence écologique

- Assurer les liaisons entre la Vallée de l'Authie et la vallée de la Somme par les villages
- Garantir les continuités écologiques
    - humides (circulation des poissons migrateurs, fonctionnement hydraulique, continuité des mouvements des animaux et des habitats
    - boisées (permettre les déplacements d'animaux forestiers (mammifères, oiseaux, , invertébrés, reptiles…)
    - des prairies bocagères (permettre les déplacements d'animaux)
    - des larris (permettre le maintien des habitats et la faune caractéristiques des coteaux calcaires thermophiles : lézards, flore, papillons…)
    - des voies ferrées désaffectées, véritables corridors biologiques (traverse du Ponthieu, Ligne Amiens-Doullens)
- Résorber les points de fragilité
    - silo de Candas et entre Vacquerie et la vallée sèche de Biamont et Bernaville

A n'en pas douter, les villages du Bernavillois, en conservant encore la trame de l'ancien bocage du Ponthieu, sont à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques. Ce constat aujourd'hui est le reflet d'une agriculture encore présente dont les garants sont les agriculteurs. Le devenir de ces habitats ruraux est suspendu à la politique économique internationale. Les prix du lait et de la viande peuvent être déterminant dans la conversion de l'élevage vers les céréales et autres cultures. Par conséquent, la Vallée de l'Authie ne serait plus que le secteur du Bernavillois où les prairies humides se maintiendraient avec un élevage peut être dirigée vers l'agroforesterie !

En conclusion, tous les villages jouent un rôle dans le fonctionnement des êtres vivants, de réservoir de biodiversité et de corridors biologiques. Le territoire du Bernavillois doit être considéré, dans la gestion des corridors et comme un maillon des transferts de flux de faune et de flore. La gestion et l'aménagement des territoires devront veiller à ne pas rompre ces connections. Une attention particulière sera portée au caractère humide des habitats naturels de la Vallée de l'Authie.

Le PLUI devra donc prendre en compte ces faits écologiques de manière à ne pas diminuer mais au contraire maintenir voire renforcer la biodiversité dans les villages et les corridors entre les villages et les systèmes semi-naturels.

4.2.5 Les espaces naturels présentant un intérêt écologique important (ZNIEFF**Erreur ! Signet non défini.**, Natura 2000, etc.)

4.2.5.1 Les espaces sensibles – Protection contractuelle

LES ZNIEFF

L'inventaire des ZNIEFF est une base de connaissance permanente des espaces naturels dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse des écosystèmes - soit sur la présence d'espèces floristiques ou faunistiques rares et menacées. Cet inventaire n'a pas de valeur réglementaire et n'entraîne pas de protection. Il a pour objectif de donner une image plus détaillée des valeurs écologiques du site. Il définit deux types de zones :

ZNIEFF de type I : secteurs de superficie généralement limitée - définis par la présence d'espèces ou de milieux rares ou remarquables caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional

ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme ou offrant des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

La CC du Bernavillois est touchée par 11 ZNIEFF de type 1 et par une ZNIEFF de type 2. Elles se distribuent sur les versants escarpés des vallons qui regardent les bassins versants, de l'Authie, au Nord et de la Vallée de la Somme, au Sud (cf. cartes).

1. **Bois de Longuevillette et larris la vallée Cosette à Gézaincourt (220013902)**

Commune(s) du Bernavillois : Candas (pour partie)

Intérêt des milieux : Le « Bois de Longuevillette » englobe un ensemble d'habitats forestiers d'intérêt régional représentant un bon échantillonnage, à la fois sur les plans qualitatifs et structuraux, du Ponthieu oriental. Ce bois accueille plusieurs espèces animales et végétales remarquables. Les habitats pelousaires correspondaient, avant leur dégradation, à une pelouse marnicole subatlantique à Parnassia palustris et à Thymus praecox (Parnassio palustris-Thymetum praecocis), association endémique picardo-normande, très rare et en voie de disparition.

Habitats déterminants :

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	**2**
41.2 Chênaies-charmaies	**60**

Intérêt des espèces

Flore : - Les bois abritent le Blechne en épi (*Blechnum spicant*), espèce assez rare en Picardie, des bois frais et acidoclines ainsi que la Doradille scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) ; le Millepertuis couché (*Hypericum humifusum*) et la Véronique des montagnes (*Veronica montana*), espèces peu communes en Picardie. - Les pelouses marnicoles hébergeaient (au

moins jusqu'en 1988) la Parnassie des marais (Parnassia palustris*), espèce rare et vulnérable en Picardie. On y observe également l'Euphraise de Rostkovius (*Euphrasia officinalis* subsp. *rostkoviana**), sous-espèce rare en Picardie.

Faune : Citons la nidification de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus**), espèce inscrite à la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne et du Faucon hobereau (*Falco subbuteo**), assez rare en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Flore : Trèfle (*Trifolium micranthum*)

2. **Bois des Fourneaux, Brûlé et sources des fontaines bleues - 220320009**

Commune(s) du Bernavillois : Le Meillard, Mézerolles

Intérêt des milieux : Les cavées, entaillant les bois sur versant abrupt, accueillent des boisements de ravin riches en fougères. Ce type de milieu est remarquable pour la Picardie. La végétation des bourbiers de sources (à *Chrysosplenium alternifolium**) est également remarquable. De manière globale, les hêtraies et les chênaies-charmaies hébergent plusieurs espèces d'intérêt régional.

Habitats déterminants

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées	2
41.13 Hêtraies neutrophiles	30
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins	5
54.1 Sources	1

Intérêt des espèces

Flore : Les versants des cavées sont recouverts par de belles populations de fougères, peu communes à rares en Picardie : - le Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum**), espèce subcontinentale ; - le Polystic à soies (*Polystichum setiferum**), espèce subatlantique ; - la Dryoptéride écailleuse (*Dryopteris affinis**), espèce assez rare en Picardie ; la Doradille scolopendre (*Asplenium scolopendrium*). La Cardère poilue (*Dipsacus pilosus**) se développe sur les sols humides environnant les sources. La Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium**) a été signalée antérieurement (avant 1980) sur le site, dans ce même secteur. Cette espèce est caractéristique des sols fangeux et est exceptionnelle dans le département de la Somme. La Laîche pendante (*Carex pendula*), espèce très rare dans le département de la Somme, a également été notée. Une espèce de bryophyte intéressante a également été observée : *Eurhynchium schleicheri*.

Faune : La Bondrée apivore (*Pernis apivorus**), espèce inscrite à la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne, se reproduit sur le site. C'est également le cas du Faucon hobereau (*Falco subbuteo**), nicheur assez rare en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Néant

3. Bois Fleuri à Beauval et Candas - 220320001

Commune du Bernavillois : Candas (pour partie)

Intérêt des milieux : L'originalité géomorphologique des cavées entretient des conditions mésoclimatiques particulières. L'hygrométrie, anormalement élevée, permet l'implantation d'habitats à affinités submontagnardes marqués par la présence de certaines fougères (Polysticum aculeatum, Asplenium scolopendrium) et par l'abondance de l'Erable sycomore et du Frêne élevé. Ces forêts de ravin et de pente sont remarquables pour la Picardie.

Habitats déterminants :

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
31.8 Fourrés	3
41.2 Chênaies-charmaies	80
41.3 Frênaies	5
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins	2

Intérêt des espèces :

Présence d'une espèce très rare dans le département de la Somme : la Laîche pendante (Carex pendula). Le « Fossé Robin » abrite encore d'abondantes populations de fougères, parmi lesquelles la Dryoptéride écailleuse (*Dryopteris affinis**), assez rare en Picardie ; le Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum**), espèce montagnarde ; et la Doradille scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), espèce peu commune en Picardie, typique des forêts de pente. Citons également la présence de la Laîche pâle (*Carex pallescens*), espèce assez rare en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Néant

4. Cours de la Nièvre de la Domart et de la Fieffe - 220320027

Commune du Bernavillois : Bonneville, Fieffes-Montrelet (pour partie)

Intérêt des milieux : l'intérêt majeur de ce réseau de cours d'eau repose sur la présence, dans la zone amont, de frayères naturelles à Truite fario (*Salmo trutta fario*), dont une partie seulement est fonctionnelle. Les fortes pentes et la température fraîche des eaux des rus offrent des conditions favorables à l'installation d'un peuplement salmonicole. Le tri granulométrique présente un grand intérêt, car il ménage de nombreuses zones susceptibles d'accueillir la Truite. Sur l'ensemble du cours, les zones de production (alternances de radiers et de plats) sont assez fréquentes. La circulation aisée du poisson permet aux populations de Truite d'atteindre les têtes de bassin, favorables à la reproduction, et de trouver des zones profondes propices au grossissement, plus à l'aval. La végétation aquatique offre une mosaïque d'habitats complémentaires pour la faune invertébrée et piscicole.

Habitats déterminants

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
24.12 Zone à Truites	**30**
34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes	**2**
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins	**25**

Intérêt des espèces

Dans le ruisseau : - la Truite fario (*Salmo trutta fario**), présente en grande quantité à l'amont de Berteaucourt-les-Dames ; - l'Anguille (*Anguilla anguilla*), en grande régression en France, trouve ici des milieux favorables à sa croissance ; - le Chabot (*Cottus gobio**), très bien représenté au sein du peuplement ichtyologique. Dans le bois : - le Polystic à aiguillon (*Polystichum aculeatum**), fougère psychrophile assez rare en Picardie ; - la Doradille scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), caractéristique des bois de pente frais. Sur les pelouses, se trouve l'Ophrys abeille (Ophrys apifera), orchidée peu commune en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Néant

5. Coteaux et bois de Remaisnil, Frohen et Courcelles - 220013898

Commune du Bernavillois : Frohen-sur-Authie, Mézerolles (pour partie)

Intérêt des milieux

Les vallées sèches, avec leurs caractéristiques sud-artésiennes (relief accentué avec des ravins et des cavées, des affleurements marneux ainsi qu'une pluviosité et une hygrométrie de l'air accrues), sont des mosaïques d'habitats calcicoles remarquables, comprenant un réseau exemplaire de pelouses calcicoles originales et typiques :

- série marnicole du Parnassio palustris-Thymetum praecocis, association végétale endémique picardo-normande très rare et en voie de disparition ;

- série aéro-hygrocline et acidocline, à *Anthoxanthum odoratum* et *Orchis mascula* de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii, également en voie de disparition ;

- les forêts de ravin et de pente (Phyllitido-Fraxinetum) ;

- les hêtraies à Jacinthe des bois (Hyacinthoido non-scriptae-Fagetum sylvaticae). Ces habitats, remarquables pour la Picardie, accueillent des espèces végétales et animales rares et sont inscrits à la directive "Habitats" de l'Union Européenne. Les autres milieux présents, des lisières thermophiles, des ourlets calcicoles et des fourrés de recolonisation, sont complémentaires et également intéressants.

Habitats déterminants :

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
31.88 Fruticées à Genévriers communs	**5**
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	**10**
41.13 Hêtraies neutrophile	**30**
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins	**5**

Intérêt des espèces

Les pelouses accueillent les espèces remarquables suivantes : - la Parnassie des marais (Parnassia palustris*), espèce marnicole rare et vulnérable en Picardie ; - le Coeloglosse vert (*Coeloglossum viride**), espèce exceptionnelle et en danger en Picardie (cette espèce est actuellement connue dans moins de cinq stations dans le département de la Somme) ; - l'Orchis militaire (*Orchis militaris**), assez rare en Picardie ; - l'Orchis mâle (*Orchis mascula*), assez rare en Picardie. Les lisières et les clairières forestières hébergent notamment l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera**) et la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium**). Les cavées fraîches permettent le développement de plusieurs fougères remarquables :- la Dryoptéride écailleuse (*Dryopteris affinis**), assez rare en Picardie ; le Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum**), espèce plutôt continentale ; le Polystic à soies (*Polystichum setiferum**), espèce plutôt atlantique.

Pour la faune, citons : - le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris**), espèce vulnérable en France ; le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris**), assez rare en Picardie ; la Bondrée apivore (*Pernis apivorus**), espèce nicheuse inscrite à la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne ; le Faucon hobereau (*Falco subbuteo**), nicheur assez rare en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Oiseaux : Rouge queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), Hypolais ictérine (*Hippolais icterina*).

Flore : Centaurée noire (*Centaurea nigra*), Orchis vert (*Dactylorhiza viridis*), Parnassie des marais (*Parnassius palustris*), Sureau racémeux (*Sambucus racemosa*).

6. Larris de la vallée du chêne à Lanches-Saint-Hilaire, Bois d'Epécamps et cavité souterraine - 220013903

Commune du Bernavillois : Bernaville, Berneuil, Domesmont, Epécamps, Gorge (pour partie)

Intérêt des milieux

Le site abrite des pelouses calcicoles de l'Alliance du Mesobromion erecti. Deux associations végétales peuvent être observées : le Parnassio palustris-Thymetum praecocis, association endémique picardo-normande, et l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii, inscrite à la directive "Habitats" de l'Union Européenne. Ces pelouses sont localisées sur le versant abrupt de la « Vallée du Chêne » et sur le pignon d'Epécamps. Les hêtraies calcicoles sont également des habitats rares en Picardie. La cavité souterraine représente un site d'hivernage important pour les chauves-souris, notamment en matière de diversité spécifique (cinq espèces).

Habitats déterminants

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)

31.8 Fourrés	8
34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes	10
41 Forêts caducifoliées	70
88 Mines et passages souterrains	0

Intérêt des espèces

Quelques espèces végétales rares sont observées, telles que la Parnassie des marais (Parnassia palustris*), espèce marnicole. Un cortège diversifié d'espèces inféodées aux pelouses calcicoles est représenté. Citons le Polygala d'Autriche (*Polygala amarella**), espèce rare et menacée en Picardie ; l'Orchis mâle (Orchis mascula) ; le Libanotis (*Libanotis pyrenaica**); la Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*) et l'Epipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens**). La Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis**), orchidée très localisée dans le département de la Somme, n'a pas été observée sur le site depuis le début des années 1980. L'Herminion caché (*Herminium monorchis**) n'a, quant à lui, pas été observé depuis les années 1970. Enfin, l'Orchis bouffon (Orchis morio) a disparu du site. Le versant boisé du pignon est occupé par un cortège d'espèces thermophiles, parmi lesquelles le Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria**) et la Céphalanthère à grandes fleurs* (*Cephalanthera damasonium*). La Laîche pâle (*Carex pallescens*), assez rare en Picardie, se développe dans les coupes sur sol frais de la vallée de Gorges. Le site présente également un intérêt herpétologique, puisqu'il accueille la Vipère péliade (*Vipera berus**). La cavité souterraine héberge le Grand Murin* (*Myotis myotis*), le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus**), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum**), espèces inscrites à l'annexe II de la directive "Habitats", et le Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri**). Tous trois sont rares et menacés en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Oiseaux : Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), Busard Saint-martin (*Circus cyaneus*)

Flore : Euphraise officinale (*Euphrasia officinalis*), Fétuque à feuille d'épaisseur variable (*Festuca heteropachys*), Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), Parnassie des marais (*Parnassius palustris*).

7. Larris du Fossé du Halot à Boisbergues et Bois associés – 220013901

ZNIEFF – Type 1

Commune du Bernavillois : Autheux, Boisbergues et Fienvillers (pour partie)

Intérêt des milieux : Une part importante des milieux représentés sur le site correspond à des groupements végétaux relevant de la directive "Habitats" de l'Union Européenne : - les pelouses calcicoles à orchidées, se rattachent à l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii, groupement végétal rare et menacé en Picardie ; - les fourrés à Genévriers communs (Juniperus communis), en voile sur pelouses calcicoles subatlantiques ; - les hêtraies à Jacinthe des bois du Hyacinthoido non-scriptae-Fagetum sylvaticae.

Habitats déterminants

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
31.88 Fruticées à Genévriers communs	**5**
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	**10**
41.13 Hêtraies neutrophiles	**40**
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins	**2**

Intérêt des espèces

Sur les versants calcaires se développent quelques espèces remarquables : l'Orchis mâle (Orchis mascula), espèce assez rare en Picardie, peu abondante sur le site ; - l'Orchis militaire (*Orchis militaris**), rare dans le département de la Somme ; - l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera**), espèce observée au niveau de clairières forestières ; - la Chlore perfoliée (Blackstonia perfoliata*), typique des sols marneux ; - le Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum**), observé dans les pelouses en voie d'ourléification (brachypodiaie) ; - l'Argus bleu-nacré (*Lyssandra coridon**), lépidoptère en régression en Picardie, inféodé aux pelouses rases (la chenille se nourrit notamment sur l'Hippocrépide en ombelle) ; - l'Aspilate ochracée (*Aspitates gilvaria**), géomètre des pelouses, en population importante sur le site.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Néant

8. Massif forestier de Ribeaucourt et de Martaineville et cavité souterraine - 2220013916

Commune du Bernavillois : Beaumetz, Domléger-Longvillers (pour partie)

Intérêt des milieux

Plusieurs milieux relèvent de la directive "Habitats" de l'Union Européenne : - les hêtraies acidophiles à Houx de l'Oxalo acetosellae-Fagetum sylvaticae ; - les hêtraies-chênaies pédonculées atlantiques/subatlantiques à Jacinthes des bois du Hyacinthoido non-scriptae-Fagetum sylvaticae ; - les frênaies-acéraies neutrocalcicoles de pente du Mercuriali perennis-Aceretum campestris. De manière générale, les hêtraies et les chênaies-charmaies abritent plusieurs espèces remarquables de la faune et de la flore. Les ornières intraforestières sont favorables aux batraciens. La cavité souterraine constitue un site d'hivernage pour plusieurs chiroptères remarquables pour la Picardie

Habitats déterminants

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles	**15**
41.13 Hêtraies neutrophiles	**15**
41.2 Chênaies-charmaies	**15**
88 Mines et passages souterrains	**0**

Intérêt des espèces

Flore : Plusieurs espèces particulièrement remarquables ont été observées : - le Blechne en épi (*Blechnum spicant*), espèce assez rare en Picardie, typique des boisements frais et

acidophiles ; - l'Hellébore vert (*Helleborus viridis**), espèce rare dans le département de la Somme ; - la Pyrole mineure (*Pyrola minor**), espèce très rare en Picardie ; - le Daphné lauréole (*Daphne laureola**), espèce subatlantique assez rare en Picardie. Un cortège important d'espèces acidoclines à acidophiles est représenté sur le site (*Carex pilulifera*, *Teucrium scorodonia*, *Luzula multiflora* ...).

Faune : Citons le Triton alpestre (*Ichthyosaurus alpestris**), espèce vulnérable au niveau national, le Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri**), chiroptère rare en Picardie et le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus**), chauve-souris inscrite à l'annexe II de la directive "Habitats". Le site présente un intérêt avifaunistique notable, avec la nidification de la Bondrée apivore (Pernis apivorus*), espèce inscrite à la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne, du Busard Saint-Martin (Circus cyaneus*), également inscrit à la directive européenne et du Faucon hobereau (Falco subbuteo*), nicheur assez rare en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Mousse : *Rhytidiadelphus loreus*

9. Cours de l'Authie, marais et coteaux associés – 220013966

Commune du Bernavillois : Béalcourt, Frohen-sur-Authie, Mézerolles.

Intérêt des milieux : la vallée de l'Authie constitue un corridor d'intérêt exceptionnel à l'échelle de la Picardie. Cette vallée comprend un très grand nombre d'habitats parmi lesquels plusieurs sont reconnus d'intérêt communautaire et inscrits à la directive "Habitats" : les herbiers flottants du Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris ; les herbiers aquatiques du Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae ; les herbiers nageants de l'Hottonietum palustris ; le groupement à Ceratophyllum demersum ; les voiles de lentilles d'eau du LemnoSpirodeletum polyrhizae ; les herbiers aquatiques du Callitrichetum obtusangulae ; les herbiers du Ranunculion fluitantis à Ranunculus gr. fluitans ; les herbiers du Ranunculion aquatilis à Callitriche platycarpa et Ranunculus circinatus ; les bas-marais tourbeux de l'Hydrocotylo-Juncetum subnodulosi ; les roselières tourbeuses du Thelypterido-Phragmitetum ; les mégaphorbiaies tourbeuses du Thalictro-Filipendulion ; les pelouses calcicoles de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii et les hêtraies neutroacidoclines atlantiques/subatlantiques du Hyacinthoido non-scriptae-Fagetum sylvaticae. Ce fleuve côtier possède également un intérêt remarquable pour l'ichtyofaune. En aval de Tollent, l'Authie permet le passage des migrateurs (Saumon et Truite de mer). Le cloisonnement étant faible, la circulation sur ce tronçon est aisée. Peu de zones de frayères existent. En amont de Tollent, le cloisonnement du cours d'eau est important et limite fortement l'amontaison des migrateurs vers les zones de frayères, nombreuses sur ce tronçon. Les zones d'engraissement des alevins sont fréquentes et offrent des conditions favorables pour l'ichtyofaune. Des actions en cours sur ces barrages tendent à résorber le problème des obstacles aux poissons migrateurs.

Habitats déterminants

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
22 Eaux douces stagnantes	**10**
24.1 Lits des rivières	**2**
37 Prairies humides et mégaphorbiaies	**10**
53 Végétation de ceinture des bords des eaux	**10**
54 Bas-marais, tourbières de transition et sources	**5**

Intérêt des espèces :

Flore : Le site accueille une très grande diversité d'espèces aquatiques, amphibies et palustres parmi lesquelles : - la Renoncule langue (Ranunculus lingua*), rare en France ; - le Ményanthe trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata*), dans les zones les plus tourbeuses ; - la Pédiculaire des marais (Pedicularis palustris*), relativement localisée ; - l'Ache rampante (*Helosciadium repens**), inscrite à l'annexe II de la directive "Habitats" ; - la Stellaire des marais (Stellaria palustris*), rare et vulnérable en Picardie ; - le Rubanier nain (*Sparganium natans**), rare en Picardie ; l'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa**), typique des prairies humides non amendées ; la Laîche arrondie (*Carex diandra**), exceptionnelle en Picardie ; la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium**), très rare et vulnérable en Picardie ; le Comaret des marais (*Comarum palustre**) très rare en Picardie ; l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris**), exceptionnelle en Picardie ; la Véronique à écussons (*Veronica scutellata**), rare en Picardie. Signalons la présence de l'Orchis mâle (*Orchis mascula*), espèce calcicole des boisements clairs, assez rare en Picardie.

Avifaune : La vallée d'Authie, et plus particulièrement la basse vallée, constituent des haltes migratoires pour de nombreux oiseaux d'eau (anatidés et limicoles) ainsi que des sites de nidification pour plusieurs espèces remarquables en Picardie : Le Canard souchet (Anas clypeata*), la Sarcelle d'été (*Anas querquedula**), la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca**), le Canard chipeau (*Anas strepera*), anatidés rares à très rare en Picardie, qui se reproduisent plus ou moins occasionnellement en basse vallée d'Authie. Des niveaux d'eau élevés sont favorables à ces espèces. - Les trois espèces de marouettes, la Marouette ponctuée (*Porzana porzana**), la Marouette poussin (*Porzana parva**) et la Marouette de Baillon (*Porzana pusilla**), toutes trois menacées au niveau européen et inscrites, à ce titre, à la directive "Oiseaux", se sont déjà reproduites en basse vallée d'Authie. La présence de la première y est relativement régulière (notamment lors des années humides), tandis que les deux autres ne sont notées que très rarement. - Plusieurs ardéidés remarquables, tels que le Butor étoilé (Botaurus stellaris) et le Blongios nain (*Ixobrychus minutus**), inscrits à la directive "Oiseaux", font également partie de l'avifaune nicheuse de la zone. - De nombreux passereaux paludicoles trouvent des conditions favorables pour nicher : la Gorgebleue à miroir (Luscinia svecica), la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti**), la Locustelle luscinioide (*Locustella luscinioides**), ... - La vallée d'Authie a déjà accueilli plusieurs couples de l'espèce Pie-grièche grise (*Lanius excubitor**), rare et en danger en Picardie.

Entomofaune : Pour les lépidoptères, citons la Noctuelle hépatique (Apamea epomidion*), très rare en Picardie ; la Leucanie paillée (Mythimna straminea*) ; l'Herminie crible (*Macrochilo cribrumalis**) et la Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis**). Pour les odonates, signalons le Leste brun (*Sympecma fusca**), très rare en Picardie ; l'Agrion joli

(*Coenagrion pulchellum**), peu commun à assez rare en Picardie ; le Leste fiancé (*Lestes sponsa**), très rare en Picardie ; l'Agrion scitulum (*Coenagrion scitulum**), rare en Picardie et le Sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum**), très rare en Picardie.

Batrachofaune : La vallée d'Authie accueille une bonne diversité ainsi que des effectifs importants de batraciens. Citons, en particulier, la Rainette verte (*Hyla arborea*), vulnérable au niveau national ; le Crapaud calamite (*Bufo calamita**), très rare en Picardie et le Triton crêté (*Triturus cristatus**), inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats".

Ichtyofaune : L'Authie héberge plusieurs poissons remarquables tels que la Truite fario (*Salmo trutta fario**), le Chabot (*Cottus gobio**) et l'Anguille (*Anguilla anguilla**). En aval de Tollent, sont présents le Saumon atlantique (*Salmo salar**) et la Truite de mer (*Salmo trutta trutta**)

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Oiseaux : *Ardea cinerea, Gallinago gallinago, Numenius arquata, Falco subbuteo, Cygnus olor, Pernis apivorus, Circus aeruginosus, Rallus aquaticus, Vanellus vanellus, Athne noctua, Alcedo atthis, Acrocephalus arundinaceus, Hippolais icterina, Panurus biarmicus, Carduelis flamme*a,

Flore (38 espèces déterminantes) - *Althaea officinalis, Butome en ombelle (Butomus umbellatus), Calamagrostis canescens, Caltha palustris, Carex nigra, Carex rostrata, Catabrosa aquatica, Cladoium mariscus, Eleocharis uniglumis, Epilobium palustre, Galium uliginosum, Hottonia palustris, Hydrocharis morsus ranae, Oenanthe fistulosa, Groenlandia densa, Ranunculus circinatus, Rhinanthus angustifolius,Rorippa palustris, Salix aurita, Samolus valerandi, Selinum carvifolia, Thalictrum flavum, Triglochin palustris, Valériana dioica, Equisetum fluviatile, Polystichum aculeatum, Thelipteris palustris*

Entomofaune : *Erythromma lindenii, Brachytron pratense, Phragmataecia castaneae*,

Batraciens : Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*).

10. Massif forestier de Canaples et Watines - 220013911

ZNIEFF : Type 1

Commune du Bernavillois : Bonneville et Candas

Intérêt des milieux : la majorité des milieux présents accueille des espèces remarquables. Les habitats les plus intéressants sont : les forêts de ravin du Phyllitido scolopendrium-Fraxinetum excelsioris ; les frênaies-acéraies de pente (Mercuriali perennis-Aceretum campestris) ; les hêtraies acidophiles atlantiques à Houx (Ilici-Fagion). Ces milieux sont inscrits à la directive "Habitats" de l'Union Européenne.

Habitats déterminants :

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles	**15**
41.13 Hêtraies neutrophiles	**15**
41.2 Chênaies-charmaies	**30**
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins	**5**

Intérêt des espèces

Pour la flore, citons : le Polystic à soies (*Polystichum setiferum**), espèce subatlantique assez rare en Picardie ; - le Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum**), espèce subcontinentale assez rare en Picardie ; - des formes hybridogènes entre les deux espèces précédentes, remarquables en Picardie. De manière générale, les peuplements de fougères sont abondants, notamment la Doradille scolopendre (*Asplenium scolopendrium*). Quelques autres espèces peu communes ont également été notées : la Véronique des montagnes (*Veronica montana*), le Millepertuis couché (*Hypericum humifusum*) et la Laîche écartée (*Carex divulsa*).

Pour la faune, signalons la nidification de la Bondrée apivore (Pernis apivorus*), espèce inscrite à la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne. D'autres espèces nicheuses intéressantes sont également observées : le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) et le Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*).

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Néant

11. Souterrain refuge de Hiermont - 220320031

Commune du Bernavillois : Hiermont

Intérêt des milieux : Ce site permet l'hivernage d'un nombre important de chiroptères, notamment à l'échelle du département de la Somme où le nombre de cavités, actuellement connues et présentant un intérêt de niveau régional, est inférieur à quinze. Les cavités, favorables à l'hibernation des chauves-souris (période essentielle pour leur survie), sont de plus en plus rares et menacées en dehors de la moitié sud de la Picardie

Habitats déterminants :

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
86.6 Sites archéologiques	**100**
88 Mines et passages souterrains	**0**

Intérêt des espèces

On note la présence du Grand Murin (*Myotis myotis**) et du Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus**), tous deux rares en Picardie, vulnérables en France et inscrits à l'annexe II de la directive Habitats, puisqu'ils sont menacés en Europe.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Néant

Les ZNIEFF, une répartition périphérique dans le Bernavillois

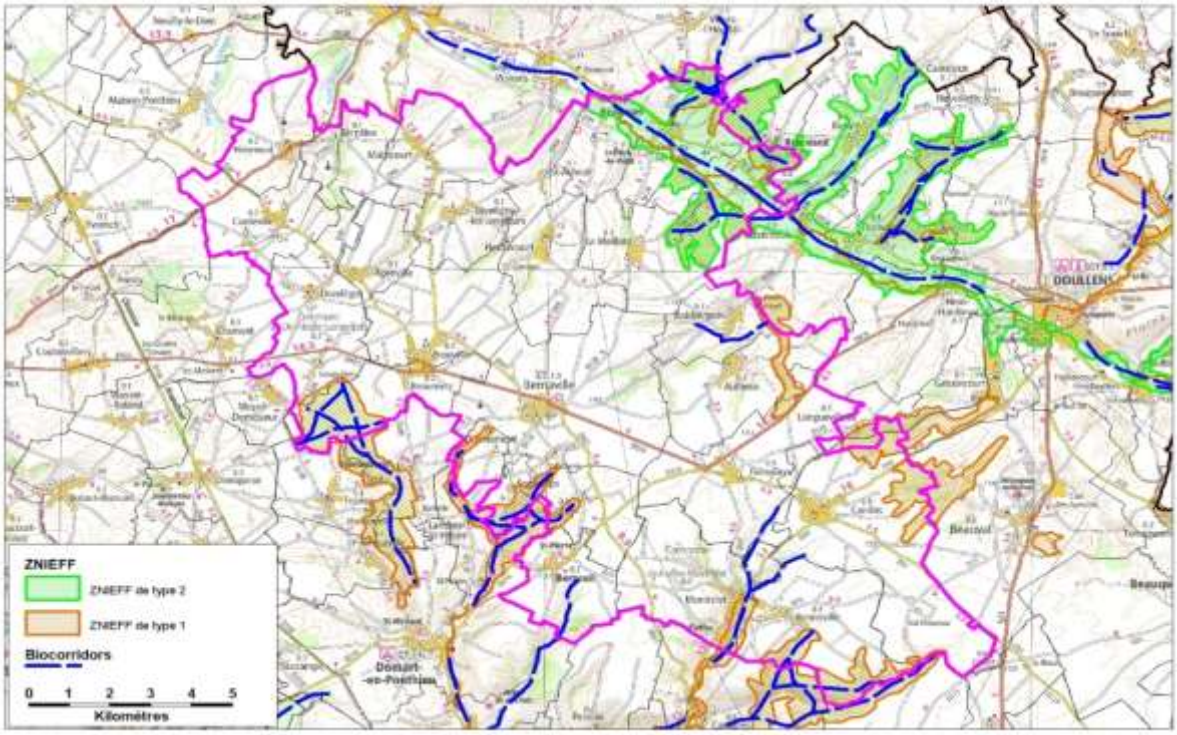

ZNIEFF De type 2

12 –Vallée de l'Authie - 220320032

Commune du Bernavillois : Béalcourt, Frohen-sur-Authie, Le Meillard, Mézerolles

Intérêt des milieux : La vallée de l'Authie constitue un corridor d'intérêt exceptionnel à l'échelle de la Picardie. Cette vallée comprend un très grand nombre d'habitats, parmi lesquels plusieurs sont reconnus d'intérêt communautaire et inscrits, à ce titre, à la directive "Habitats" de l'Union Européenne: - les herbiers à Characées (Charetalia hispidae) ; - les herbiers flottants du Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris ; Date d'édition : 18/06/2015 http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220320032 - 5/28 - - les herbiers aquatiques du Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae ; - les herbiers nageants de l'Hottonietum palustris, du groupement à Ceratophyllum demersum ; - les voiles de Lentilles d'eau du Lemno-Spirodeletum polyrhizae ; - les herbiers aquatiques du Callitrichetum obtusangulae ; - les herbiers du Ranunculion fluitantis à Ranunculus gr. fluitans ; - les herbiers du Ranunculion aquatilis, à Callitriche platycarpa et Ranunculus circinatus ; - les bas-marais tourbeux de l'Hydrocotylo-Juncetum subnodulosi ; - les roselières tourbeuses du Thelypterido-Phragmitetum ; - série marnicole du Parnassio palustris-Thymetum praecocis, association végétale endémique picardo-normande très rare et en voie de disparition ; - série aéro-hygrocline et acidocline, à Anthoxanthum odoratum et à Orchis mascula de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii, également en voie de disparition ; - les pelouses calcicoles de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii ; - les fourrés à Genévriers communs (Juniperus communis) ; - les forêts de ravins et de pente (Phyllitido-Fraxinetum) ; - les hêtraies neutro-acidiclines atlantiques/subatlantiques du Hyacinthoido non-scriptae-Fagetum sylvaticae ; - les hêtraies acidophiles, à Houx de l'Ilici-Fagion. Le fleuve possède également un intérêt élevé pour l'ichtyofaune. A l'aval de Tollent, l'Authie permet le passage des migrateurs (Saumon et Truite de mer). Le cloisonnement étant faible, la circulation sur ce tronçon est aisée. Quelques frayères existent. A l'amont de Tollent, le cloisonnement du cours d'eau est important et limite fortement l'amontaison des migrateurs vers les zones de frayères, nombreuses sur cette partie. Les zones de production sont fréquentes et offrent des conditions favorables pour l'ichtyofaune. Des actions en cours sur les barrages tendent à résorber le problème des obstacles aux poissons migrateurs. Les souterrains de la citadelle de Doullens correspondent à un site important d'hivernage pour les chiroptères, notamment en matière de diversité spécifique (au moins six espèces) et d'effectifs hivernants (quasiment une centaine d'individus). Les bois, les haies, les pâtures et la rivière sont autant de terrains de chasse essentiels pour les chauves-souris. Les milieux présents accueillent, de manière générale, de nombreuses espèces faunistiques et floristiques remarquables pour la Picardie.

Corine biotope	Surface représentative sur la totalité de la ZNIEFF (%)
22 Eaux douces stagnantes	Non évaluée
24.1 Lits des rivières	Non évaluée
34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes	Non évaluée
37 Prairies humides et mégaphorbiaies	Non évaluée
5 Tourbières et marais	Non évaluée

Intérêt des espèces

Flore : Cortège de plantes remarquables de milieux humides : la Renoncule langue (*Ranunculus lingua**), rare en France ; - le Ményanthe trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata*), dans les zones les plus tourbeuses ; - la Pédiculaire des marais (Pedicularis palustris*), relativement localisée ; - l'Ache rampante (Apium repens*), inscrite à l'annexe II de la directive "Habitats" ; - la Stellaire des marais (Stellaria palustris*), rare et vulnérable en Picardie ; - le Rubanier nain (Sparganium natans*), rare en Picardie ; - l'Orchis négligé (Dactylorhiza praetermissa*), typique des prairies humides non amendées ; - la Laîche arrondie (Carex diandra*), exceptionnelle en Picardie ; - la Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum angustifolium*), très rare et vulnérable en Picardie ; - le Comaret des marais (Comarum palustre*), très rare en Picardie ; - l'Utriculaire commune (Utricularia vulgaris*), exceptionnelle en Picardie ; - la Véronique à écussons (Veronica scutellata*), rare en Picardie ; - la Dorine à feuilles alternes (Chrysosplenium alternifolium*), espèce en voie de disparition dans la Somme, inféodée aux sols fangeux ; - l'Hottonie des marais (Hottonia palustris*) ; - la Thélyptéride des marais (Thelypteris palustris*) ; - le Cladion marisque (Cladium mariscus*) ; - le Troscart des marais (Triglochin palustre*). Cortège de plantes remarquables des pelouses calcaires : - la Parnassie des marais (Parnassia palustris*), espèce marnicole rare et vulnérable en Picardie ; - le Coeloglosse vert (Coeloglossum viride*), espèce exceptionnelle et en danger en Picardie. Cette espèce est actuellement connue dans moins de cinq stations dans le département de la Somme ; - l'Orchis militaire (Orchis militaris*), assez rare en Picardie, ;l'Anacamptis pyramidal (Anacamptis pyramidalis*) ; - la Chlore perfoliée (Blackstonia perfoliata*). Cortège d'espèces forestières remarquables : - la Lathrée écailleuse (Lathraea squamaria*), rare et menacée en Picardie ; - le Polystic à aiguillons (Polystichum aculeatum*), espèce subcontinentale ; - le Polystic à soies (Polystichum setiferum*), espèce subatlantique ; - l'hybride des deux espèces de Polystic : le Polystic de Bicknell (Polystichum x bicknelli*), rare en Picardie ; - la Dryoptéride écailleuse (Dryopteris affinis*), espèce assez rare en Picardie. Les lisières et les clairières forestières hébergent : - l'Ophrys mouche (Ophrys insectifera*) ; - la Céphalanthère à grandes fleurs (Cephalanthera damasonium*) ; - le Dompte-venin officinal (Vincetoxicum hirundinaria*).

Avifaune : La vallée d'Authie, et plus particulièrement la basse vallée, constituent une halte migratoire pour de nombreux oiseaux d'eau (anatidés et limicoles), ainsi qu'un site de nidification pour plusieurs espèces remarquables en Picardie : - le Canard souchet (Anas *clypeata**), la Sarcelle d'été (*Anas querquedula**), la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) et le Canard chipeau (*Anas strepera**), anatidés rares à très rare en Picardie, se reproduisant plus ou moins occasionnellement en vallée d'Authie. Des niveaux d'eau élevés sont favorables à ces espèces ; - les trois espèces de marouettes : la Marouette ponctuée (*Porzana porzana**), la Marouette poussin (*Porzana parva**) et la Marouette de Baillon (*Porzana pusilla**), toutes trois menacées au niveau européen et inscrites, à ce titre, à la directive "Oiseaux", ont déjà nichées en basse vallée d'Authie. La première est relativement régulière (notamment lors des années humides), tandis que les deux autres ne sont notées que très rarement ; - le Butor étoilé (*Botaurus stellaris**), inscrit à la directive "Oiseaux", fait également partie de l'avifaune nicheuse de la zone ; - de nombreux passereaux paludicoles trouvent des

conditions favorables pour nicher : la Gorgebleue à miroir (Luscinia svecica), la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), la Locustelle luscinioïde (*Locustella luscinioides*)... ; - la vallée d'Authie accueillait plusieurs couples de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), espèce rare et en danger en Picardie. Cette espèce semble en voie de disparition sur la zone ; - Les bois permettent la nidification de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), espèce nicheuse inscrite à la directive "Oiseaux", et du Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), nicheur assez rare en Picardie.

Entomofaune : Pour les lépidoptères, citons la Noctuelle hépatique (*Apamea epomidion**), très rare en Picardie ; la Leucanie paillée (*Mythimna stramine**) ; l'Herminie crible (*Macrochilo cribrumalis**) ; la Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis**) ; la Phalène à deux taches (*Logomorpha bimaculata**), papillon nocturne nouvellement observé dans le département de la Somme, et la Chésiade oblique (*Chesias rufata**), géomètre remarquable. Pour les odonates, Leste brun (*Sympecma fusca**), très rare en Picardie ; le Leste fiancé (*Lestes sponsa**), très rare en Picardie ; l'Agrion scitulum (*Coenagrion scitulum**), rare en Picardie, et le Sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum**), très rare en Picardie

Batrachofaune : La vallée d'Authie accueille une bonne diversité d'espèces, ainsi que des effectifs importants de batraciens. En particulier, citons la Rainette verte (*Hyla arborea**), vulnérable au niveau national ; le Crapaud calamite (*Bufo calamita**), très rare en Picardie, et le Triton crêté (*Triturus cristatus**), inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats".

Ichtyofaune : L'Authie héberge plusieurs poissons remarquables tels la Truite fario (Salmo trutta fario), le Chabot (*Cottus gobio**) et l'Anguille (*Anguilla anguilla**). A l'aval de Tollent, sont présents le Saumon atlantique (*Salmo salar*) et la Truite de mer (*Salmo trutta trutta*).

Mammalofaune : La citadelle de Doullens accueille deux espèces inscrites à l'annexe II de la directive "Habitats" : le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum**) et le Grand Murin (*Myotis myotis**). Ces deux espèces sont vulnérables à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. Signalons également la présence en hivernage du Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri**), espèce rare en Picardie, et du genre Oreillard (Plecotus sp.), rare en Picardie.

Espèces déterminantes complémentaires non citées dans le texte de l'intérêt des espèces

Amphibiens : Ichthyosaurus alpestris, Lissotriton vulgaris

Insectes : Agrion de Vander Linden (*Erythromma lindenii*), *Coenagrion pulchellum, Brachytron patense, Phragmataecia castanaea,*

Mammifères : *Myotis emarginatus*

Oiseaux : *Anas acuta, Ardea cinerea, Gallinago gallinago, Cygnus olor,Circus aeruginosus, Circus cyaneus, Rallus aquaticus, Vanellus vanellus, Athnene noctua, Alcedo atthis, Phoenicurus phoenicurus, Acrocephalus arundinaceus*

Flore : Althaea officinalis, Bidens cernua, Butomus umbellatus, Calamagrostis canescens, Carex nigra, Carex panicea, Carex rostrata, Centaurea nigra, Dactylorhiza viridis

Dipsacus pilosus, Eleocharis uniglumis, Epilobium palustre, Groenlandia densa (L.) Fourr., Hydrocharis morsus-ranae, Lathraea squamaria, Neottia nidus-avis, Oenanthe fistulosa, Pyrus communis subsp. pyraster, Ranunculus circinatus., Rhinanthus angustifolius, Rorippa palustris, Salix aurita, Sambucus racemosa, Samolus valerandi, Selinum carvifolia, Thalictrum flavum, Valeriana dioica, Carex divulsa, Helleborus viridis subsp. occidentalis. Epilobium palustre, Carex panicea, Carex rostrata, Centaurea nigra

4.2.5.2 Zonages d'intérêt biologique au titre de la protection

Réseau Natura 2000

- La Directive Oiseaux 2009/147/CEE

La Directive Oiseaux 2009/147/CEE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concerne la conservation de toutes les espèces d'oiseaux sauvages vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des Etats membre auquel le traité est applicable (annexe 1). Elle a pour objet la protection, la gestion et la régulation de ces espèces et en réglemente l'exploitation. La présente directive s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, à leurs nids et à leurs habitats.

Pour les espèces d'oiseaux plus particulièrement menacées de l'annexe 1 de la directive, les états membres doivent créer des zones de protection spéciales (ZPS). Des mesures, de type contractuel ou réglementaire, doivent être prises par les états membres sur ces sites afin de permettre d'atteindre les objectifs de conservation de la Directive.

- La directive habitats 92/43/CEE du Conseil de l'Europe

La directive a pour objectif de maintenir ou de rétablir la biodiversité de l'Union européenne. Pour cela elle vise à recenser, protéger et gérer les sites d'intérêt communautaire (SIC) présents sur le territoire de l'Union. Un site est dit "d'intérêt communautaire" lorsqu'il participe à la préservation d'un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire et d'une ou plusieurs espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et/ou contribue de manière significative à maintenir une biodiversité élevée dans la région biogéographique considérée.

Ces sites, avec les zones spéciales de conservation (ZSC) de la Directive Habitats 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage, forment le réseau européen Natura 2000.

Les sites du Bernavillois sont des SIC. Ils s'appuient sur les zonages d'inventaire ZNIEFF décrits précédemment. Sur les 38 SIC de Picardie, deux sont présents sur le territoire du Bernavillois.

<u>Le site FR2200348 – Vallée de l'Authie</u>

Le site est retenu pour le cours d'eau riche en poissons migrateurs Saumon atlantique, Truite de mer, et pour d'autres poissons de rivière Lamproie de Planer, Lamproie de rivière et Chabot. Mais aussi pour un amphibien, le Triton crêté et deux chauves-souris, la Barbastelle et le Grand murin.

Pour les habitats humides d'intérêt communautaire :

- 2 types de végétation prioritaires (forêts de pente et forêt alluviales) ;
- 12 types de végétation non prioritaires (prairies maigres, mégaphorbiaies, pelouses sèches, végétation aquatique et amphibies (cf. cartes).

Pour la flore d'intérêt communautaire

- Une espèce végétale et de nombreuses espèces très rares à rares.

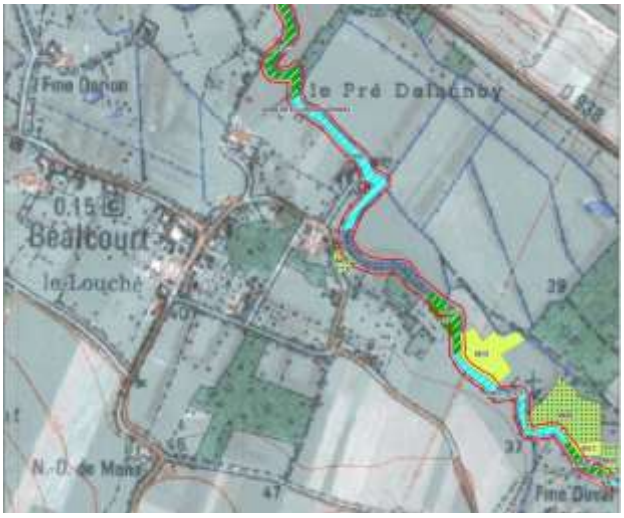

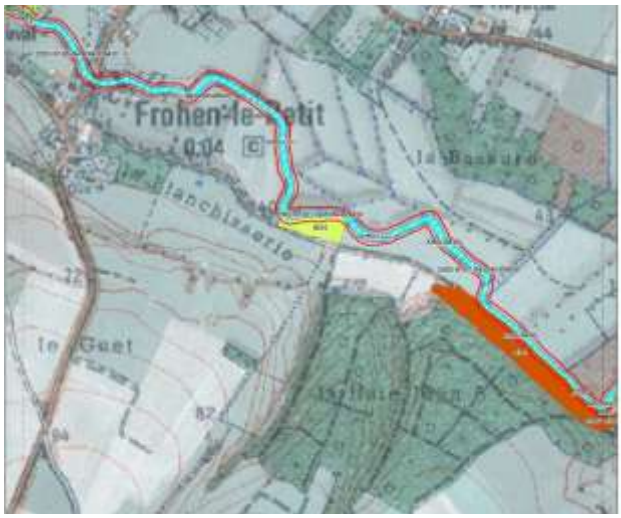

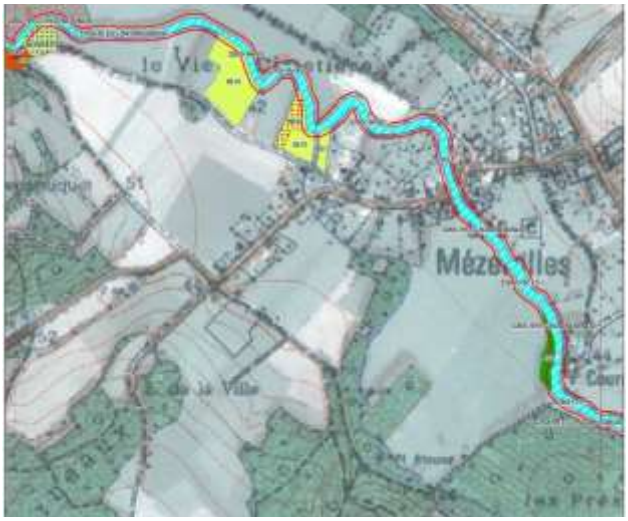

<u>Le site FR 2200353 – Réseaux de coteaux calcaires du Ponthieu méridional et Oriental.</u>

Les sites retenus pour leur intérêt écologique s'adressent à trois sites :

- La vallée du chêne à Lanches-Saint-Hilaire dont l'extrémité Nord repose sur le territoire du Bernavillois concerne seulement un espace de prairies calcicoles aujourd'hui pâturées et en gestion par le Conservatoire de Sites Naturels de Picardie.
- La vallée du Pignon à Epécamps aux pentes escarpées couvertes d'un boisement et d'une pelouse calcaire.
- La vallée du Fossé Halot à Boisbergues, Autheux et Outrebois, une vallée sèche sur laquelle se développe en partie nord, un vaste larris (Boisbergues) et en partie sud, un boisement de pente (Bois de la Hêtroie d'Autheux) et un réseau de cavées encaissées tout à fait original.

Carte : réseau de coteaux calcaires du Ponthieu oriental

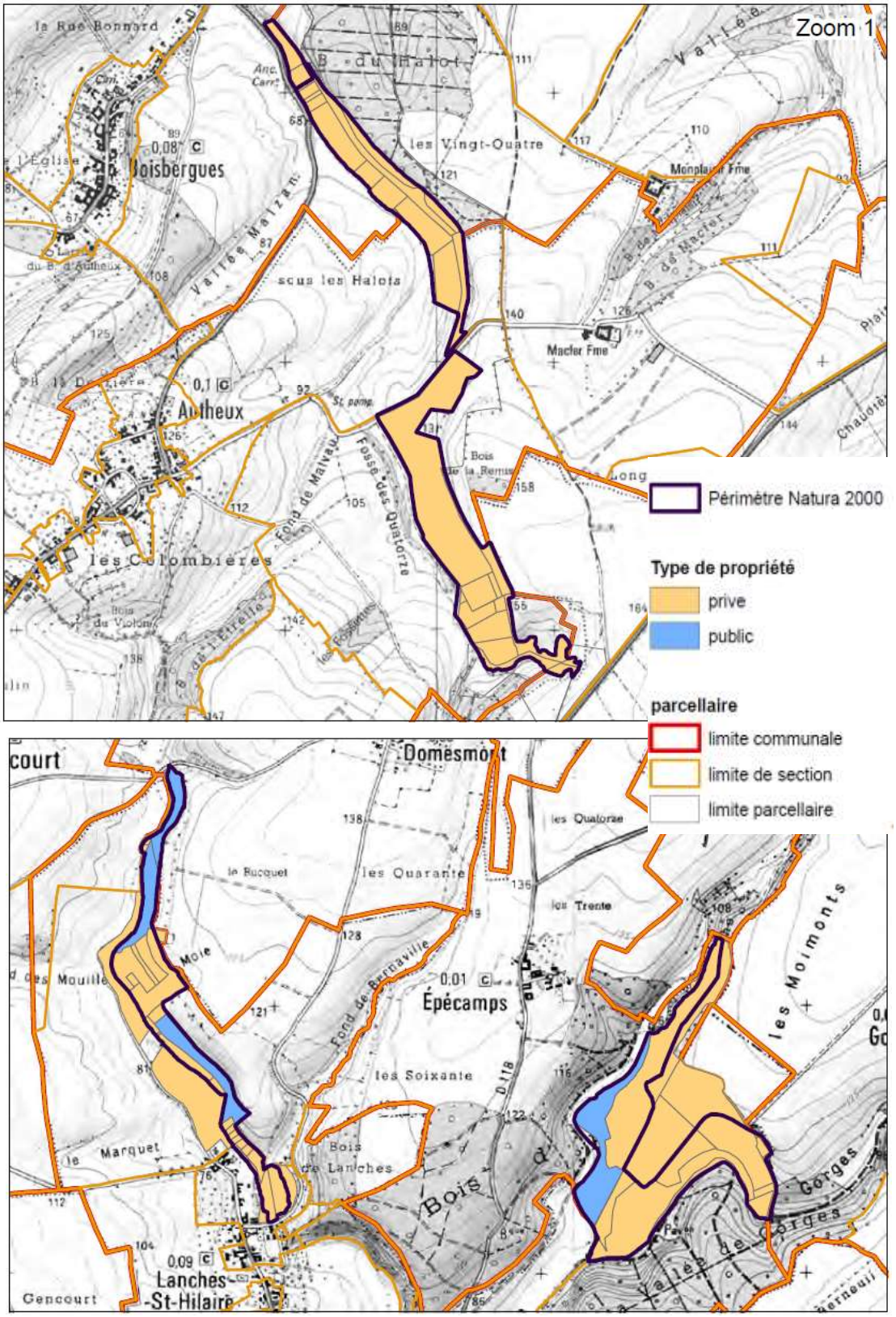

Localisation des espaces en propriété privée et public des zones Natura 2000

De toutes ces surfaces qui portent sur des territoires naturels et modifiés, aucun des villages du Bernavillois se situent à proximité des sites Natura 2000.

Les habitats protégés du lit mineur et du lit majeur de l'Authie se situent sur les communes de Béalcourt, Frohen-sur-Authie et Mézerolles

Aucun de ces sites ne touche de zones construites (cf. carte : le réseau Natura 2000, une biodiversité reconnues remarquable en périphérie du Bernavillois).

Cependant, une étude d'incidence Natura 2000 sera réalisée et jointe au dossier de présentation.

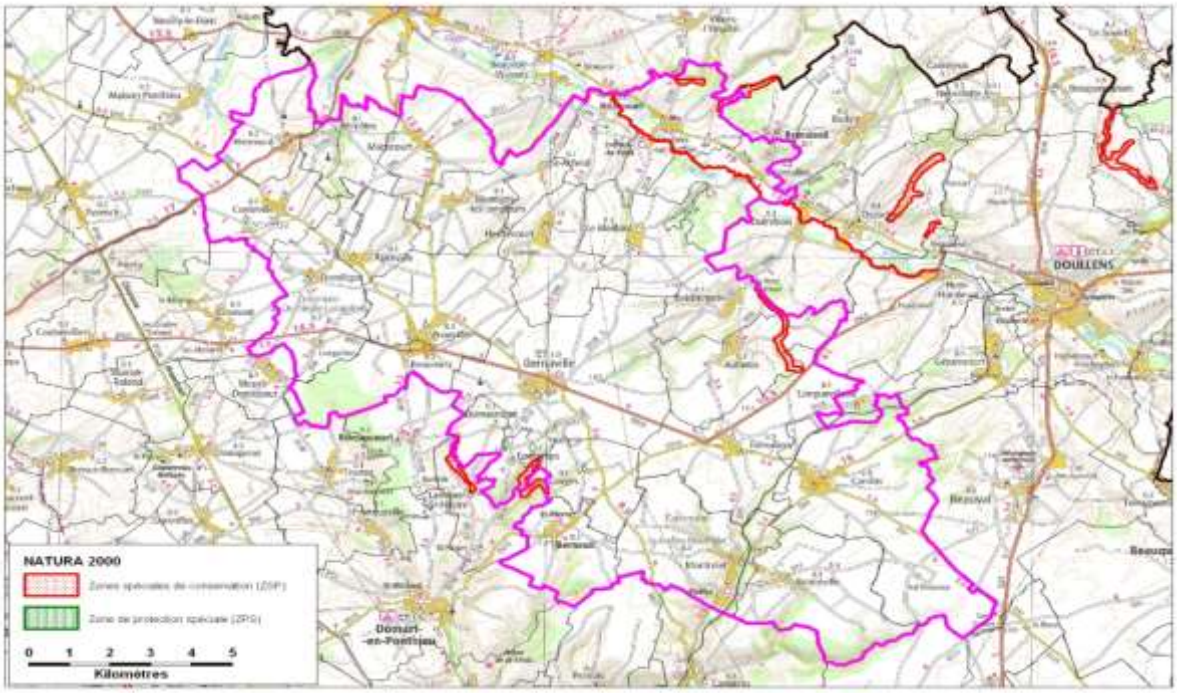

Source - ECOSYSTEMES

Carte : Le réseau Natura 2000, une biodiversité reconnue remarquable

en périphérie du Bernavillois

4.2.6 La faune et la flore

4.2.6.1 La flore et les habitats

La flore

La flore du Bernavillois est assez bien connue. Le nombre d'espèces varie de 95 pour Domléger-Longvillers à 306 pour Frohen-sur-Authie. Le nombre d'espèces n'est pas corrélé à la taille de la commune mais plutôt à la superficie des habitats semi-naturels. Les chiffres sont des évaluations issues des inventaires réalisés après 1990. Ils ne sauraient reflétés l'exhaustivité.

Communes	Nbre d'espèces par commune	Espèce protégée	Communes	Nbre d'espèces par commune	Espèce protégée
Agenville	162	0	**Epécamps**	152	0
Autheux	189	0	**Fieffes-Montrelet**	229	0
Béalcourt	114	0	**Fienvillers**	189	0
Beaumetz	156	0	**Frohent-sur-Authie**	306	Parnassie des marais
Bernâtre	219	0	**Gorges**	154	0
Bernaville	175	0	**Heuzecourt**	197	0
Berneuil	163	0	**Hiermont**	115	0
Boisbergues	206	0	**Le Meillard**	178	0
Bonneville	207	0	**Maizicourt**	191	0
Candas	200	0	**Mézerolles**	222	0
Conteville	147	0	**Montigny-les-Jongleurs**	190	0
Domesmont	146	0	**Prouville**	174	0
Domléger-Longvillers	95	0	**Saint-Acheul**	198	0

Source –Base de données communales de la DREAL PICARDIE

Tableau : Evaluation du nombre d'espèces végétales par commune

Les inventaires communaux montrent qu'une seule espèce protégée est présente dans une seule commune, il s'agit de la Parnassie des marais à Frohen-sur-Authie (photo ci-contre).

Les habitats de végétation d'intérêt européen

Les habitats remarquables ont été recensés à partir des Fiche Standart de Données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

L'ensemble des habitats relevés dans le Bernavillois se réaprtissent de la manière suivante :

1 - Zones humides

- sources (principalement à Mézerolles et Béalcourt)
- lits des rivières (principalement à Mézerolles, Frohen-sur-Authie et Béalcourt
- zone à Truites (Bonneville et Fieffes-Montrelet)
- eaux douces stagnantes (principalement à Mézerolles, Frohen-sur-Authie et Béalcourt)
- végétation de ceintures des bords des eaux
- bas-marais et tourbières de transition et sources
- prairies humides et mégaphorbiaies
- communautés à Reine des prés et communautés associées

2 - Zone arbustive

- Fourrés (boisements)
- Fruticées à Genévriers communs (larris)

3 - Pelouses calcaricoles (larris)

- Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
- Pelouses pérennes denses et steppes médioeuropéennes

4 - Boisements

- Hêtraies neutrophiles
- Forêts mixtes de pentes et de ravins
- Chenaies-charmaies
- Frênaies
- Hêtraies atlantiques acidiphiles
- Forêts caducifoliés

5 - Mines et passages souterrains (muches)

6 - Sites archéologiques (muches de Hiermont pour la présence de Chauves-souris)

Ce site permet l'hivernage d'un nombre important de chiroptères, notamment à l'échelle du département de la Somme où le nombre de cavités, actuellement connues et présentant un intérêt de niveau régional, est inférieur à quinze. Les cavités, favorables à l'hibernation des chauves-souris (période essentielle pour leur survie), sont de plus en plus rares et menacées en dehors de la moitié sud de la Picardie.

Sur les 26 communes, 8 communes ne montrent pas d'habitats identifiés comme remarquable et d'intérêt écologique : Agenville, Bernâtre, Conteville, Heuzecourt, Maizicourt, Montigny-les-Jongleurs, Prouville et Saint-Acheul. Ce sont des villages installés

sur le plateau agricole et dépourvus de boisements importants, de zones humides ou de larris.

Mézerolles et Frohen-sur-Authie sont les communes dont la richesse et la diversité des habitats est la plus importante de toutes les communes du Bernavillois. Elle est corrélée aux aux zones humides de la vallée de l'Authie. Béalcourt, la troisième commune de la vallée vient au troisième rang avec seulement 5 habitats. Ces trois communes caractérisent

Les autres se situent entre 2 et 4 habitats par commune.

Hiermont, par exemple n'a d'intérêt que par son site archéologique liée aux muches. Mais sa végétation ne représente pas d'intérêt écologique remarquable. En revanche ce sont les chauves-souris qui est à l'origine d'un zonage d'inventaire (ZNIEFF).

	FROHEN SUR AUTHIE	BEALCOURT	MEZEROLLES	LE MEILLARD	CANDAS	AUTHEUX	BOISBERGUES	FIENVILLERS	BEAUMETZ	DOMLEGER-LONVILLE	BONNEVILLE	FIEFFES&MONTRELET	BERNA
22 Eaux douces stagnantes													
24.1 Lits des rivières													
53 Végétation de ceinture des bords des eaux													
54 Bas-marais, tourbières de transition et sources													
54.1 Sources													
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées													
37 Prairies humides et mégaphorbiaies													
31.88 Fruticées à Genévriers communs													
31.8 Fourrés													
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides													
34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes													
41.13 Hêtraies neutrophiles													
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins													
41.2 Chênaies-charmaies													
41.3 Frênaies													
41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles													
41 Forêts caducifoliées													
24.12 Zone à Truites													
88 Mines et passages souterrains													
86.6 Sites archéologiques													
	9	5	11	4	5	4	4	3	4	3	3	3	4

Source -ECOSYSTEMES

Tableau : habitats remarquables répartis par communes du Bernavillois

Aux habitats remarquables, il faut ajouter tous les autres et nombreux habitats non remarquables qui structurent le paysage du Bernavillois et qui reflètent le témoignage d'un bocage ancien visible aujourd'hui dans la plupart des villages. Ces villages forment des

« taches vertes » dans la matrice des champs agricoles. Ils abritent une diversité faunistique non négligeable.

4.2.6.2 La faune

L'extraction de la base de données de la DREAL Picardie permet de dresser l'état des connaissances sur les différents groupes taxonomiques répartis par commune.

Communes	Groupes taxonomiques								
	Insectes	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Batraciens	Gastéropodes	Arachnides	Crustacés	Poissons
Agenville	7	1/2	32/47	0	0	1	1	0	0
Autheux	1	9	6/9	2/2	0	0	0	2	0
Béalcourt	0	1/1	8/11	0	1/1	0	0	0	2/4
Beaumetz	3	1/5	17/27	0	0	0	0	0	0
Bernâtre	24	1	0/3	1	0	0	0	0	0
Bernaville	12	1/5	19/24	0	1/1	0	0	1	0
Berneuil	0	1/11	5/9	0	0	0	0	0	0
Boisbergues	17	1/1	20/20	1	2/2	4	9	5	0
Bonneville	13	3	15/22	1/1	0	1	1	0	0
Candas	8	1/1	17/30	0	4/4	1	0	1	0
Conteville	0	0	3/4	0	0	0	0	0	0
Domesmont	14	1	17/26	1/1	0	1	1	0	0
Domléger-Longvillers	2	1/4	9/10	0	1/1	0	0	0	0
Epécamps	0	1/3	22/32	1	0	1	0	0	0
Fieffes-Montrelet	1	1/4	27/43	2/2	6/6	6	0	2	0
Fienvillers	1	1/3	23/44	1/1	0	0	0	0	0
Frohen-sur-Authie	32	1/6	37/52	0	0	1	0	0	5
Gorges	0	1/1	2/2	0	0	0	0	0	0
Heuzecourt	9	0	22/22	0	0	0	0	0	0
Hiermont	9	5/5	2/2	0	0	0	0	0	0
Le Meillard	0	0	8/12	0	0	0	0	0	0
Maizicourt	5	5	5/8	0	2/2	0	0	0	0
Mézerolles	6	3/4	44/63	0	3/3	1	0	0	1/3
Montigny-les-Jongleurs	7	1	26/37	0	0	2	0	1	0
Prouville	3	1/2	13/16	0	0	0	0	0	0
Saint-Acheul	19	2	1/1	0	0	0	0	0	0

Nota bene : Lorsqu'il y a 2 chiffres, le premier correspond au nombre d'espèces protégées et le second le nombre total d'espèces

Source – DREAL PICARDIE/CLIC NAT

Tableau : les espèces animales connues dans le Bernavillois

Le tableau montre une forte disparité entre les groupes taxonomiques et les communes. Les groupes taxonomiques où l'inventaire est le plus étudié sont par ordre d'importance : les oiseaux, les mammifères et les insectes. Les autres groupes sont très peu inventoriés voire pas du tout.

Cette base de données communale ne reprend pas toutes les informations connues issues des documents d'objectifs et des Znieff. Il faut donc ajouter les espèces remarquables consignées dans les fiches ZNIEFF et des zones Natura 2000 décrites plus haut.

En fait, les espaces les plus riches biologiquement sont mieux inventoriés car ils ont fait l'objet d'observations sur plusieurs années dans le cadre des zonages d'inventaire (ZNIEFF) ou de protection (réseau Natura 2000). Les études d'impact sur les parcs éoliens contribuent aussi à la connaissance des espèces animales.

Les insectes, le groupe le plus diversifié de tous les groupes taxonomiques est en fait le plus mal étudié en raison de la difficulté d'identification et le manque d''entomologistes ce qui explique, la faible participation aux inventaires. La plupart des informations apportées dans la base de données régionales appartient aux « ordres d'insectes » qui font l'objet de protection : odonates, papillons, orthoptères et plus rarement les coléoptères.

Les oiseaux sont généralement les mieux connus en raison d'un nombre important d'ornithologues qui observent de manière continue les territoires. Cependant, les plateaux dénudés sont beaucoup moins retenus que des espaces boisés ou humides plus diversifiés en oiseaux.

Un des axes migratoires régionaux identifié au niveau régional couvre la moitié orientale du Bernavillois.

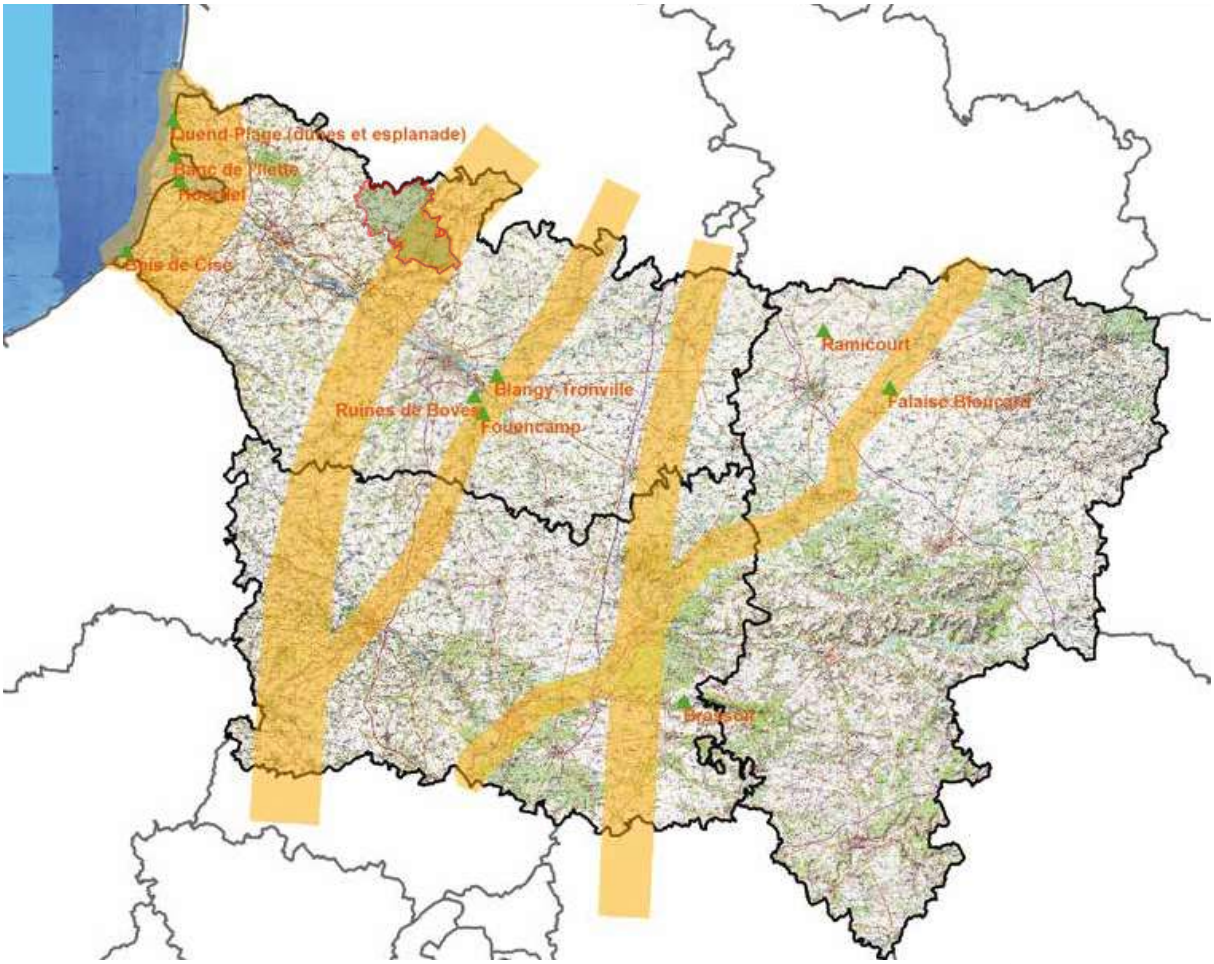

Source : SRE de Picardie/Picardie Nature

Carte : les axes migratoires régionaux des oiseaux

L'axe migratoire ne saurait être un enjeu au PLUi en raison du fait que l'aménagement se fera essentiellement dans les villages. Tout le reste de la surface des communes ne changeant pas, les oiseaux en stationnement sur les champs cultivés ne seront pas perturbés.

Les mammifères de grande taille (chevreuil et sangliers) et de taille moyenne (blaireau, putois, martre fouine, belette, hermine…) sont assez bien connus. Ce sont des espèces communes à assez communes dans le Bernavillois et fréquentent non seulement les boisements mais aussi les villages-bocage. Les chauves-souris sont aussi présentes en se répartissant sur le versant sud de la vallée de l'Authie (Hiermont, Béalcourt, Frohen-sur-Authie, Mézerolles).

Les batraciens et les reptiles restent peu connus malgré tout.

De manière générale, et cela et valable pour tous les groupes taxonomiques, les espaces semi-naturels (zone humide, boisement et larris fondent l'essentiel de la biodiversité faunistique et floristique du Bernavillois.

Les espèces protégées de faune relevée sur la base de données sont les suivantes :

- Pour les oiseaux, tous les oiseaux sont protégés à exception des espèces chassables.
- Pour les mammifères, les espèces relevées sont : Hérisson d'Europe, Ecureuil roux, Muscardin, Sérotine, Pipistrelle commune et Murin de Daubenton.
- Pour les batraciens, les espèces relevées sont : Grenouille rousse, Grenouille verte, Triton palmé, Triton alpestre, Triton ponctuée, Crapaud commun, Alyte accoucheur, Salamandre.
- Pour les reptiles, Orvet et Lézard vivipare.
- Pour les Poissons et autres taxons proches : Truite fario et Lamproie de Planer.

Les busards sont des rapaces hautement protégés (annexe 1 de la Directive oiseaux et arrêtés de 2009). Le Busard cendré est une espèce inféodée aux champs de céréales pour sa reproduction. En Picardie, c'est un oiseau nicheur et migrateur assez rare, vulnérable où l'état de conservation de l'espèce est défavorable entrainant une priorité de conservation.

La partie orientale du Bernavillois reste une zone favorable à la nidification du Busard cendré avec un enjeu très fort.

Picardie Nature a dressé les cartes des enjeux de répartition régionale du Busard cendré, du Vanneau huppé et de l'Oedicnème criard.

Les cartes montrent que :

- le Busard cendré peut se reproduire dans la partie orientale du Bernavillois.
- Le Bernavillois n'est pas un secteur favorable au Vanneau Huppé.

Le PLUi ne saurait représenter qu'un faible enjeu voire nul sur les populations de Busard cendré et les vanneaux huppés en raison du fait que les champs cultivés du plateau sont en dehors des enveloppes urbaines.

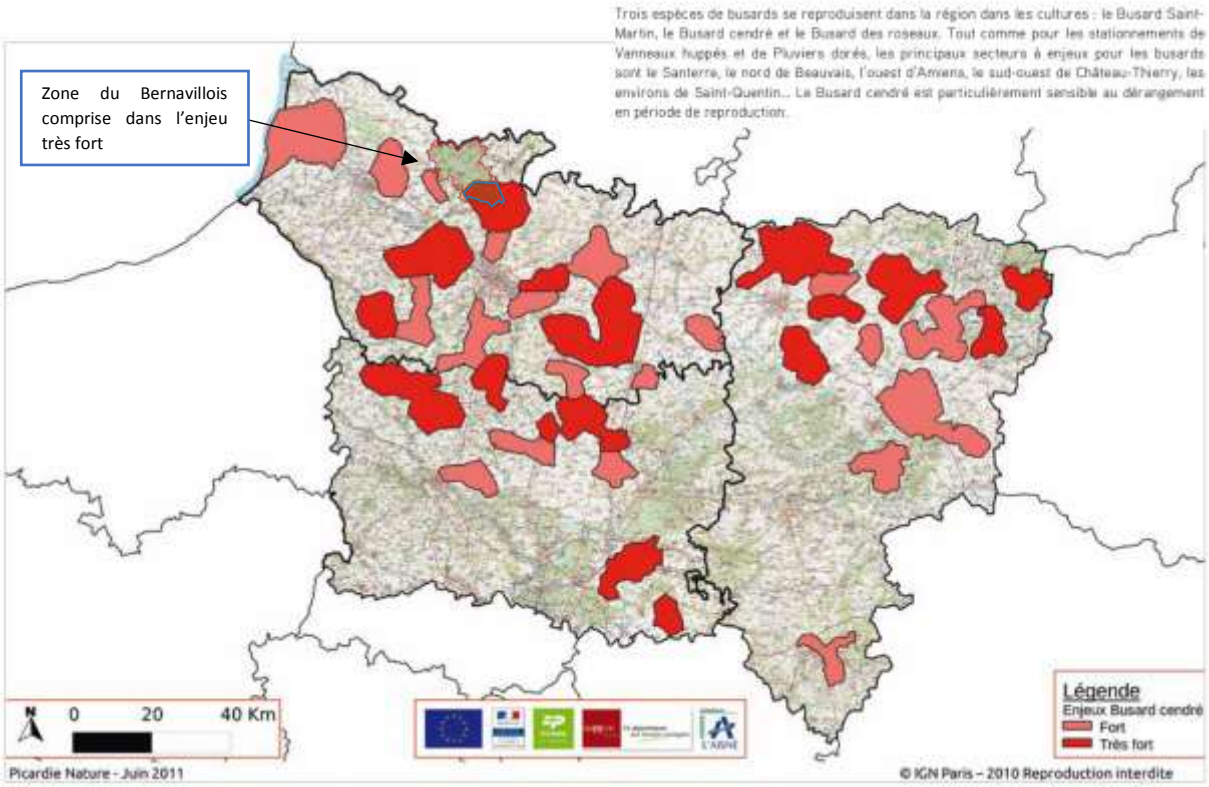

Les enjeux des busards en Picardie et dans le Bernavillois

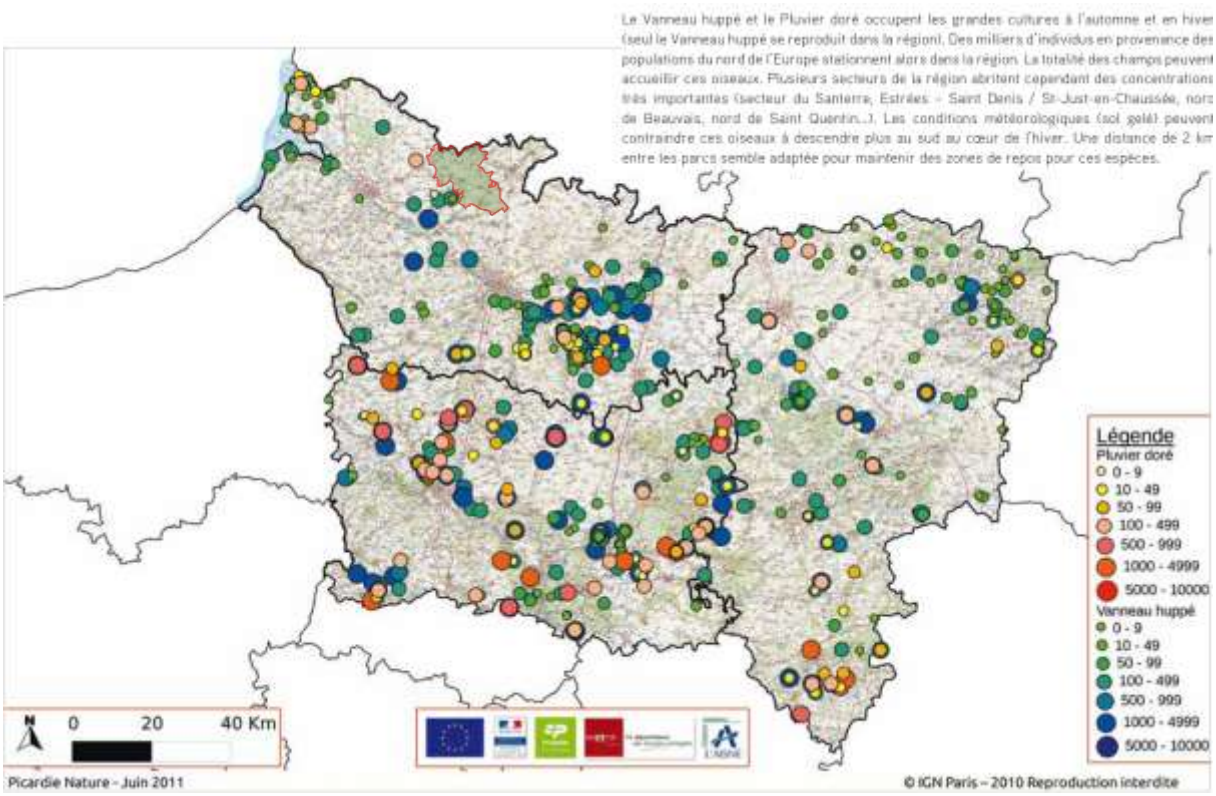

Les amphibiens sont des animaux qui au cours de leur vie se déplacent vers des zones aquatiques pour pondre leurs œufs. Durant ce périple, les voies de communications qui traversent des zones humides sont le siège d'une forte mortalité par écrasement. Picardie Nature a dressé une carte pour apporter une protection des routes vis-à-vis des populations d'amphibiens.

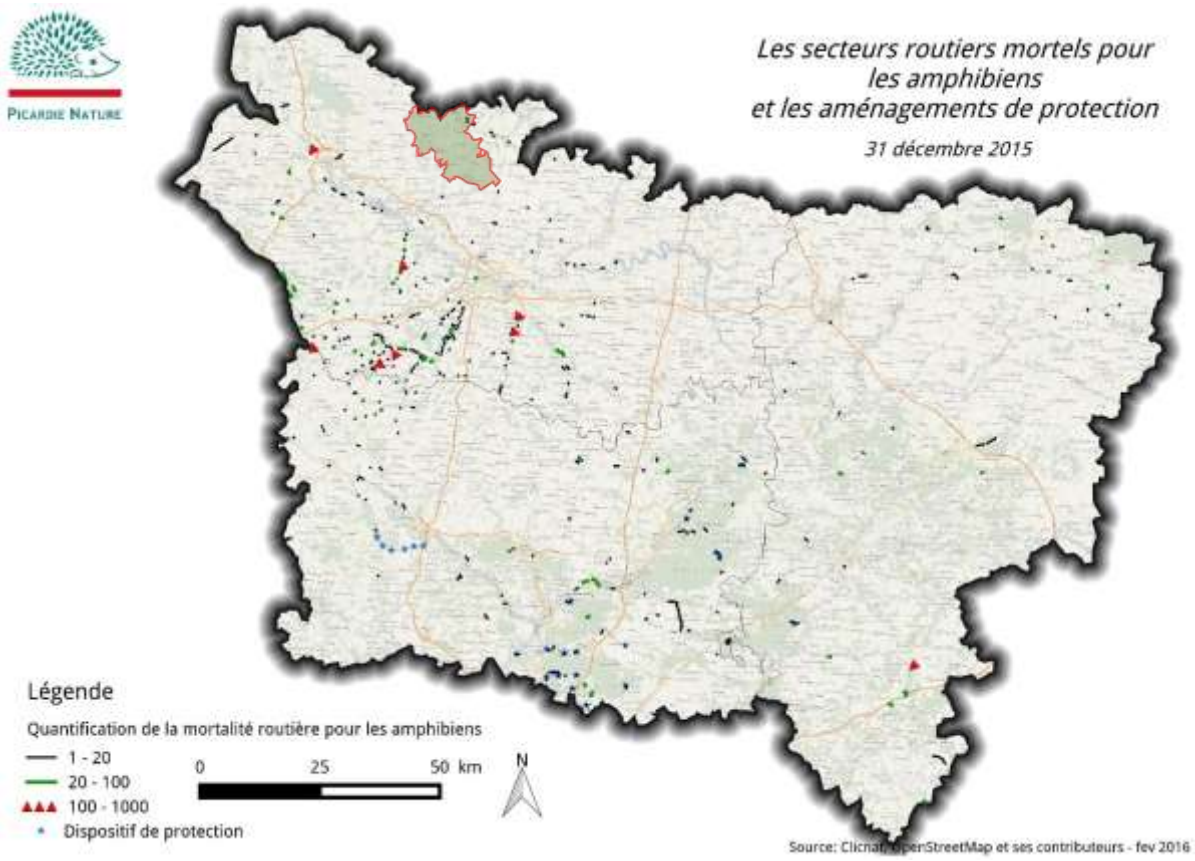

Dans le Bernavillois, la mortalité avérée de 1 à 20 individus relevée sur la RD 928 (commune de Mézerolles) n'a pas entrainé d'aménagement particulier sur cette voie de communication Doullens-Auxi-le-Château.

Les enjeux sur le peuplement de Vanneau huppé en Picardie et dans le Bernavillois

En conclusion, la faune remarquable du Bernavillois est modérément riche et inégalement répartie. Elle se caractérise et se concentre dans les zones protégées et d'inventaire.

Une autre faune moins connue se développe dans les espaces agricoles, les friches et les villages-bosquets. Il n'y a pas d'axe migratoire privilégiée